

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES - COURBEVOIE
 PUTEAUX - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL - GARCHES - SAINT-CLOUD
 Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
 Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 29 NOVEMBRE — N° 1.148

Prix : 0,60 F

LES BANQUIERS SONT AU POUVOIR...

Les banquiers ont pu spéculer librement...

DE GAULLE leur fait de nouveaux cadeaux et **PRESENTE LA NOTE AU PEUPLE** qu'il invite à "serrer la ceinture" sans broncher !

RENDEZ-VOUS AVEC LE VIETNAM

Des décisions importantes pour le développement de la solidarité et du soutien au peuple vietnamien

Voir page 2

GREVE CHEZ BERNARD-MOTEURS

Voir page 14

ET A SUD-AVIATION SURESNES

Voir page 8

APRES LES RECENTS INCIDENTS DE LA FACULTÉ,

DECLARATION
 DE LA SECTION
 DU P.C.F.
 DE NANTERRE

Voir page 5

LA JEUNESSE
 ACCUSE
 LE CAPITALISME

Voir page 4

- MOINS D'AUTOROUTES
- MOINS D'ECOLES
- MOINS D'HOPITAUX
- LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR NATIONALISÉ LARGEMENT AMPUTÉS

ET TOUS LES PRODUITS
 FRAPPÉS D'UNE T. V. A.
 — PLUS FORTE —
 SERONT PLUS CHERS

↓
 LIRE EN PAGE 3
 NOS INFORMATIONS
 ET L'EDITORIAL DE
 LUCIEN LANTERNIER



UNE PAGE D'HISTOIRE QU'IL FAUT CONNAITRE :
 1938 : Le combat contre les accords de Munich



Jean NENNIG nous explique ce que fut la lutte de la classe ouvrière contre les accords de Munich en novembre 1938. Notre cliché : les membres du Centre syndical de Puteaux qui organisa les grandes luttes ouvrières de l'époque (voir en page 11)

SAMEDI 30 NOVEMBRE 1968 à 21 heures
 AU PALAIS DES SPORTS DE NANTERRE

GRAND GALA INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE

SKENICKOVA MIROSLAVA
 médaille d'argent

KOSTE KLAUS - BREME MATTHUIS
 médaille de bronze

y seront avec 20 gymnastes
 de niveau mondial

(Voir programme complet page 7)

GUY SCHMAUS, SÉNATEUR COMMUNISTE :
**« Le devoir essentiel du gouverne-
 ment, c'est de faire respecter toutes
 les lois, même chez Citroën »**

Guy Schmaus, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, est intervenu au Palais du Luxembourg pour protester contre la violation des lois sociales par l'entreprise Citroën.

Il a notamment déclaré :
 « La Société Citroën n'a que mépris pour son personnel; pour elle, l'ouvrier a le seul droit de produire, de manière à favoriser cet « élément mâle » qu'est le profit, selon M. Bercot. Mais la grève a eu le grand mérite de réveiller les consciences : 5.000 ouvriers ont rejoint les rangs de la C.G.T. Il s'en est suivi une scandaleuse répression : multiples entraves à l'exercice des droits syndicaux, licenciements, création d'un syndicat dit indépendant composé d'hommes de main. Alors qu'aux termes du protocole, les publications des organisations syndicales devaient être distribuées librement à l'intérieur de l'entreprise, mais hors des locaux et des temps de travail, un militant a été mis à pied à Nanterre pour avoir distribué des tracts, et deux délégués du personnel ont été licenciés à Caen. A Rennes, cinq militants ont été mis à pied pendant trente-trois jours ».

**IL FAUT NATIONALISER
 CITROËN :**

Guy Schmaus a ajouté :
 « Pourquoi cette recrudescence d'atteintes caractérisées aux droits fondamentaux des travailleurs ? Citroën veut reprendre en main son personnel, chasser ceux qui ont été à la pointe de la lutte revendicative. La direction veut aussi opérer les compressions de personnel que l'accord avec Fiat rend inévitables. L'absorption de Berliet n'a-t-elle pas entraîné le licenciement de sept cents mensuels ? Des bruits inquiétants circulent : on parle du déplacement de l'usine de Grenelle, du déboulonnage de quatre cents machines à Nanterre... »

Le sénateur communiste a réclamé la nationalisation de Citroën « seule solution moderne, c'est-à-dire adaptée aux nécessités économiques, nationale, parce qu'elle empêchera toute ingérence des capitaux étrangers, sociale, parce qu'elle per-

mettra d'établir de véritables libertés syndicales ».

Mlle Dienesch, secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, a répondu :

« Je ne puis que vous répéter que chaque fois que les organisations syndicales adressent une réclamation à l'inspecteur du travail, celui-ci fait son devoir ».

Guy Schmaus lui a répliqué :
 « Les travailleurs licenciés abusivement s'adressent toujours aux inspecteurs du travail, qui interviennent parfois, auprès de la direction de Citroën, mais ne peuvent que constater leur impuissance à faire réparer les injustices constatées. Il faut bien dire qu'ils n'ont pas beaucoup de pouvoirs. Combien de cas semblables n'avons-nous pas rencontrés ! »

« (...) Le devoir essentiel du gouvernement, c'est de faire respecter toutes les lois, même chez Citroën, ce qui n'est pas malheureusement le cas ! ».

UN PROBLEME QUI NOUS CONCERNE TOUS
**LE RESPECT DES DROITS
 DES TRAVAILLEURS IMMIGRES**

Nos lecteurs ont pu lire à de multiples reprises dans nos pages, le compte rendu des actions menées par le Parti Communiste et ses élus pour faire observer par le pouvoir et le patronat le respect des droits des travailleurs immigrés. Une nouvelle fois, nous y revenons en présentant une interview de Roger AKOUN, membre du Comité Fédéral des Hauts-de-Seine du P.C.F. et responsable de la commission fédérale de la main-d'œuvre immigrée, à propos d'une initiative particulière du Parti Communiste Français dans notre département.

QUESTION. — La Fédération des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français organise un Gala de l'Immigration le 8 décembre. Peux-tu, pour nos lecteurs, nous dire pourquoi cette initiative ?

REPONSE. — D'abord parce que, dans notre département, l'immigration revêt une grande importance. Avec des grandes usines comme Renault, Citroën, Chausson, etc., ce sont des milliers et des milliers d'immigrés qui participent à la production et sont les frères de classe des travailleurs français. Dans nos localités également ils y vivent par dizaines de milliers comme à Nanterre dans les bidonvilles, à Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, etc. Notre Parti, qui défend la classe ouvrière, se préoccupe donc naturellement de la

défense des intérêts des travailleurs immigrés.

Q. — Tu nous dis que les immigrés travaillent et habitent en grand nombre dans notre département. Cela doit poser des problèmes particuliers ?

R. — En effet, dans les usines, ils occupent le plus souvent les postes de travail les plus pénibles et les moins rétribués. Le patronat, soutenu par le pouvoir, soumet les travailleurs immigrés à une surexploitation éhontée. Ils profitent de l'obligation qu'ils ont eue de s'expatrier face à la misère dans laquelle ils sont dans leur pays, de leur situation parfois illégale comme on a pu le voir dans le film « O Salto », sans passeport, sans carte de séjour, ils profitent de leur inconnance du français pour

les maintenir sous la crainte.

Que de fois entendons-nous ces paroles : « Si tu n'es pas content, retournes chez toi ». Mais il faut dire que les travailleurs immigrés entendent, unis aux travailleurs français, se défendre. Nous les avons vus au printemps participer activement à la grève. Dans les chantiers du bâtiment, chez Citroën, si les travailleurs immigrés n'avaient pas pris leur place dans la lutte, celle-ci aurait été un échec. Mais l'exploitation des immigrés ne se fait pas qu'à l'usine.

Alors que le pouvoir les fait venir en masse, il ne prend aucune mesure pour qu'ils aient des conditions de vie normale. Ils sont parqués dans les bidonvilles comme à Nanterre ou livrés aux « marchands de sommeil » comme à Gennevilliers, où ils paient très cher de véritables escrocs le droit de dormir à tour de rôle dans un lit.

Enfin, je crois que nous ne pouvons plus passer sous silence les atteintes à leur dignité, à leur liberté, dont ils sont victimes. C'est ainsi que nous avons vu le pouvoir gaulliste manifester sa haine envers des immigrés ayant activement lutté en mai-juin et les reconduire à la frontière, ce qui se traduit parfois quand le pays d'origine est l'Espagne ou le Portugal, par l'emprisonnement.

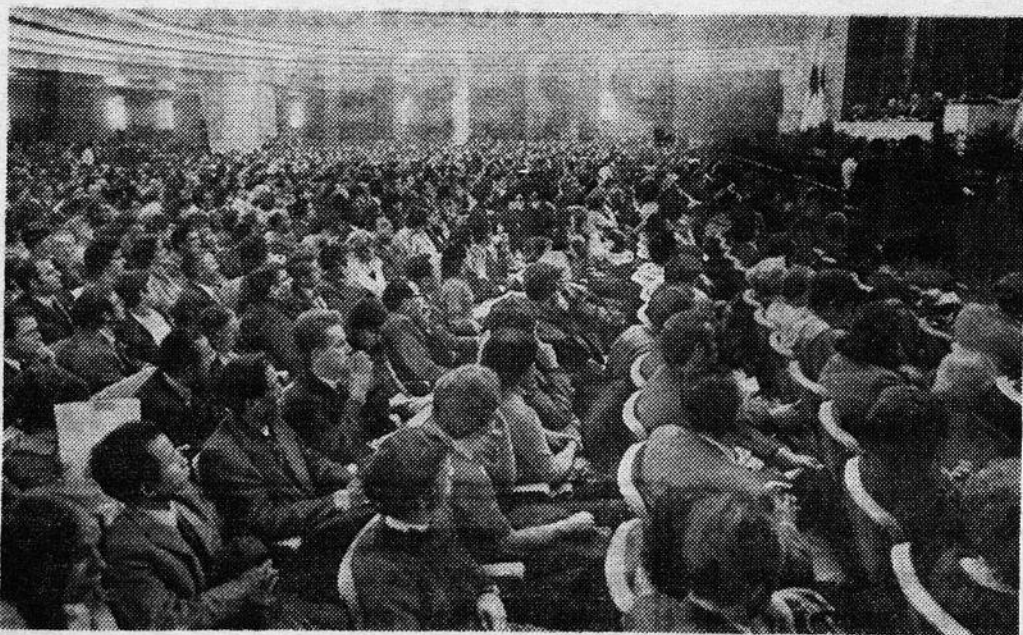
Q. — Pour conclure, peux-tu brièvement nous dire quelles sont les propositions des communistes ?

R. — Notre Parti a déposé à l'Assemblée Nationale un projet de statut démocratique et social des travailleurs immigrés. Nous pensons que le pouvoir et le patronat qui fait appel à la main-d'œuvre immigrée doivent assurer à ceux-ci des conditions décentes de vie et de travail.

Le projet du Parti revendiquant l'égalité pour tous les travailleurs quelle que soit leur origine, droit au travail, à la formation professionnelle, droit au logement par une contribution patronale pour la construction, droit de participer à l'activité syndicale, politique, droit de s'organiser.

Un tel statut de l'immigration, en supprimant les différences entre travailleurs immigrés et français, permettrait en même temps un renforcement de leur unité, ce qui ne manquerait pas d'aider au développement des luttes futures. Aussi, est-il de l'intérêt commun de tous les travailleurs d'agir pour son adoption.

Grand succès du "Rendez-vous" avec le Vietnam



Le rendez-vous « Avec le Vietnam » qui eut lieu samedi dernier, a été un grand succès. Notre cliché : la salle comble à

la Mutualité. Solidaires avec le Vietnam, des milliers de personnes ont répondu à l'appel du Mouvement de la Paix.

A l'occasion de ce grand meeting plus de neuf millions d'anciens francs furent versés

par les Comités locaux du Mouvement de la Paix.

Ces fonds sont destinés à l'achat de médicaments, notamment de quinine.

Voici les décisions qui furent prises à l'issue de cette importante manifestation :

LES DECISIONS DU 23 NOVEMBRE

Dans la déclaration finale du « Rendez-vous » : « Soucieux d'affirmer plus que jamais un soutien politique au peuple du Vietnam et une solidarité permanente, le Mouvement de la Paix demande dans l'immédiat, à tous ses Comités, à tous les amis du peuple vietnamien :

1) De faire connaître dans le pays les éléments de la solution d'ensemble du problème vietnamien, et de diffuser la plaquette « Vietnam, Paix dans l'indépendance » que le Mouvement vient d'éditer ;

2) De tenir des réunions particulières, avant le 20 décembre, date du huitième anniversaire du Front National de Libération, représentant authentique de la population du Sud-Vietnam, et d'adresser lettres et messages de soutien à sa délégation à la Conférence de Paris. D'envisager également à cette date une rencontre internationale à Paris pour célébrer cet anniversaire ;

3) De participer au « Noël des enfants du Vietnam ». Chèques et mandats, si modestes soient-ils, adressés directement aux représentants du Vietnam présents à Paris témoignent de l'amitié des Françaises et des Français ;

4) De soutenir les actions prévues par les forces pacifiques américaines, lors de l'installation, le 20 janvier 1969, du président Nixon et de proposer, lors de la prochaine Conférence Internationale de Stockholm (13-14-15 décembre 1968) pour le soutien au Vietnam, qu'une telle initiative soit prise dans le monde entier ;

5) De poursuivre, en permanence, la collecte de fonds pour l'achat de pénicilline et de quinine dont la République Démocratique du Vietnam et le Front National de Libération ont un besoin urgent.

À toutes et à tous, à tous les Comités de Paix, aux partis, aux syndicats, aux organisations et mouvements qui ont toujours soutenu ses efforts, le Mouvement de la Paix demande de contribuer, dans les formes propres à chacun, au succès des décisions du 23 novembre.

Aujourd'hui, dans la lutte pour gagner la paix, demain pour aider le Vietnam à effacer les cruelles blessures de l'agression, tous ensemble et plus que jamais : les Français avec le Vietnam ! »

DAF 4, 5, 6 cv

COUPÉ - BERLINE - BREAK - CAMIONNETTE

**De 0 à 136 (chrono)
 sans changer de vitesse**



Seul l'automatisme intégral DAF permet cette performance

FAITES UN ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE :

DAF Pte MAILLOT

TEL. 380-74-66

4, rue de Dreux — Paris-17^e

et

8, rue de Chartres — 92-NEUILLY

Garantie - Entretien - Réparations - Dépannage

**Grand gala
 de l'immigration
 des Hauts-de-Seine**

**LE DIMANCHE
 8 DECEMBRE
 A 14 H 30**

**AU CENTRE
 ADMINISTRATIF
 rue du 11-Novembre
 à COLOMBES**

Autobus :
 166 Porte de Clignancourt, descendre à la Mairie.
 164 Porte de Champerret, descendre place Général-Leclerc.
 167 Pont de Levallois, descendre place Général-Leclerc.
 176 Pont de Neuilly, descendre place du Général-Leclerc.

Gare Saint-Lazare : descendre gare de Colombes.

Programme artistique international. Chants et danses d'Espagne, du Portugal, d'Italie, d'Algérie.

QUAND LES MILLIARDAIRES FONT LA LOI

DEPUIS plus de dix ans, avec de Gaulle les banquiers sont au pouvoir gérant les affaires du pays au bénéfice des puissances d'argent.

Cette politique a eu comme conséquences, de spolier les travailleurs des résultats de l'augmentation de la production et de la productivité, l'aggravation du chômage, la réduction d'un budget social (dont les besoins augmentent sans cesse que ce soit dans le domaine de l'enseignement, du logement, de la santé, etc.) de porter un coup à l'économie nationale.

De là les grandes luttes de mai-juin menées par les travailleurs manuels et intellectuels, qui en avaient assez de voir le patronat et le gouvernement opposer une fin de non recevoir à leurs justes revendications.

Les grands succès revendicatifs obtenus ont impulsé la consommation et donc, le développement de l'économie, comme a dû le reconnaître, à la télévision, le Premier ministre lui-même.

UNE fois de plus, il est donc démontré que les luttes de la classe ouvrière pour une vie meilleure favorisent l'essor économique, donc la prospérité et l'indépendance de la France.

Mais le gouvernement des banquiers, approuvé pleinement par le groupe parlementaire gaulliste, dont

il n'est pas inutile de rappeler qu'il comprend 70 administrateurs de sociétés, a pris immédiatement des mesures pour permettre aux capitalistes de récupérer la part de profits entamée par les luttes du printemps. Des centaines de milliards de cadeaux ou de prêts à très faible taux d'intérêts ont été depuis juillet octroyés aux capitalistes.

Ceux-ci ont aussi utilisé ces milliards dans la spéculation contre la monnaie nationale apportant une fois de plus la preuve que l'argent

LUCIEN LANTERNIER

Secrétaire de la Fédération des Hauts-de-Seine du P.C.F.
Membre du Comité central

n'a pas de patrie et que les monopoles capitalistes sont par nature antinationaux.

LE gouvernement gaulliste qui dispose de tous les moyens n'a pris aucune mesure efficace contre cette spéculation.

Au contraire, de Gaulle vient de capituler devant les spéculateurs et accusant les travailleurs d'être responsables de la crise financière. Il veut que le peuple en fasse les frais.

C'est là le sens des mesures qu'il vient d'annoncer dimanche soir : politique d'austérité, blocage des salaires et traitements, réduction des

crédits d'équipement d'où accroissement du chômage, augmentation des prix et hausse des tarifs S.N.C.F., gaz, électricité, R. A. T. P., essence, sévérité toujours plus grande de la fiscalité à l'égard des salariés, commerçants, artisans.

Sous le prétexte de rétablir l'équilibre, en osant se présenter comme le sauveur du franc, de Gaulle et les siens veulent en fait reprendre aux salariés ce qui avait dû leur être concédé, grâce aux luttes de mai-juin, n'hésitant pas ainsi à mettre en cause, pour des raisons de classe, l'économie nationale. Bien sûr, le Chef de l'Etat a assorti le tout de menaces, de répression contre l'action des ouvriers, des paysans, des universitaires. Aussi les milliardaires auront joué et gagné.

Le pouvoir ne veut être fort que contre les travailleurs. Mais la crise financière montre surtout qu'il est incapable de résoudre dans l'intérêt national les grands problèmes qui se posent au pays et qu'il est miné de contradictions.

FACE à cela, toutes les victimes de la politique du pouvoir, d'accusés que le pouvoir voudrait en faire, se transformeront en accusateurs. Ils s'uniront et agiront pour défendre leurs conquêtes sociales et en finir avec le pouvoir des banquiers, pour instaurer un régime démocratique de progrès social et de paix.

Les « événements de mai » ont bon dos

De Gaulle, Couve de Murville, le C.N.P.F. et « toute la famille » rabachent que la cause des difficultés de notre monnaie serait « la crise de mai-juin ». Répondons...

... en rappelant d'abord que les seuls responsables des grèves de mai et juin s'appellent gouvernement et patronat, qui pendant 10 ans, alors que les travailleurs produisaient 50 % de plus et 50 % plus vite, sont restés sourds aux revendications de ces derniers.

Voilà qui devrait suffire à faire rengainer leur argument par ces messieurs.

Mais ajoutons que ce ne sont pas les travailleurs qui ont pu faire passer des milliards à l'étranger. Les spéculateurs ne peuvent se trouver que parmi les possédants et le gouvernement les a laissés faire !

Soulignons aussi que s'il est pour « rétablir l'équilibre » il pu trafiquer à un point tel que faut trouver plus de 10 milliards en empruntant à l'étranger, en réduisant le budget et en augmentant les charges supplémentaires une fois qu'ils avaient bies par le peuple, cela prouve suffisamment de milliards pour satisfaire les revendications des travailleurs.

Mais, et c'est le plus important, chacun sait — même Couve de Murville en fait l'aveu — que les augmentations de salaires ont eu au contraire pour effet de relancer la production nationale, d'équilibrer la balance commerciale et de pas étonnant puisque 80 % de freiner le chômage. Et ce n'est la production française s'écoule sur le marché intérieur.

C'est-à-dire que le meilleur moyen d'améliorer notre situation économique, c'est précisément d'accroître le pouvoir d'achat des travailleurs. Mais la politique gaulliste est orientée à l'opposé.

Gouverner, c'est prévoir..

Qui nous a dit, au début de l'année :

« De toute façon, au milieu de tant de pays secoués par tant de saccades, le nôtre continuera de donner l'exemple de l'efficacité dans la conduite de ses affaires.

L'année 1968, je la salue avec sérénité parce qu'on peut croire que la suppression prochaine des barrières douanières à l'intérieur du Marché commun et le surcroît de concurrence qui en sera la conséquence n'empêcheront pas chez nous, bien au contraire, l'expansion d'augmenter encore, le niveau de vie de s'élever davantage, les conditions de l'emploi de devenir meilleures, compte tenu des mesures qui sont prises et de celles qui, au besoin, le seront à cet égard. L'année 1968, je la salue avec satisfaction parce que, grâce à l'intéressement du personnel aux bénéfices d'un grand nombre d'industries, elle va marquer une importante étape vers un ordre social nouveau, je veux dire vers la participation directe des travailleurs au résultat, au capital et aux responsabilités de nos entreprises françaises ».

C'est de Gaulle, le même de Gaulle qui nous invite aujourd'hui à « participer », et même à prendre la plus grande part aux résultats de l'entreprise de spéculation à laquelle se sont livrés les milliardaires.

LES PROPOSITIONS COMMUNISTES

Dès le début de la crise du franc, les députés communistes ont proposé un programme de redressement démocratique :

- châtiment des spéculateurs,
- réduction de 4 milliards des dépenses militaires,
- suppression des 3 milliards de cadeaux fiscaux votés en septembre en faveur des entreprises capitalistes (et qu'avaient voté les députés BAUMEL, PERETTI et DEPREZ),
- la mise en application rapide d'une réforme démocratique de la fiscalité qui fasse payer les capitalistes (dont on sait que les profits se sont considérablement accrus depuis 1958).

La C.G.T. : Les travailleurs défendent leurs conquêtes

Dans une déclaration publiée lundi, la C.G.T. déclare :

« Les travailleurs n'admettront pas que soient remis en question des résultats obtenus par leur lutte. Ils défendent fermement leurs conquêtes. Ils exigent l'échelle mobile des salaires pour garantir leur pouvoir d'achat et lutter contre la hausse des prix. Ils poursuivront leur action pour la solution des grandes revendications qui demeurent : sécurité de l'emploi et des ressources, réduction du temps de travail, garantie des libertés syndicales. Ils ont conscience ainsi de défendre, non seulement leurs

intérêts, mais celui de l'économie du pays et par là la solidité de sa monnaie, car la reprise économique et le freinage du chômage dont parle le chef de l'Etat sont le résultat de l'augmentation du pouvoir d'achat et du débit de la réduction du temps de travail obtenus par la grève.

« De telles circonstances exigent impérativement la réalisation du front syndical commun proposé par la C.G.T. pour mettre en échec la politique du pouvoir et du patronat et pour faire triompher les revendications de la classe ouvrière ».

Les mesures décidées par de Gaulle

● Budget civil amputé

Du côté du budget militaire, De Gaulle se contente d'économiser 400 millions, en supprimant les essais de tir de l'an prochain dans le Pacifique.

Mais il a décidé de rogner les budgets civils de 2 MILLIARDS 441 MILLIONS. C'est-à-dire que l'on construira moins d'écoles, moins d'autoroutes, moins d'hôpitaux, moins de Maisons de Jeunes, moins d'équipements sportifs, etc...

150 de ces millions sont rognés sur les crédits d'équipement (60 millions sur le projet « Concorde ») et 500 millions sur les dépenses de fonctionnement, sans épargner l'Education Nationale elle-même.

● Cadeaux aux capitalistes

De Gaulle a donné satisfaction au C.N.P.F. en supprimant totalement et définitivement la taxe dite « sur les salaires », c'est-à-dire en faisant un nouveau et somptueux cadeau à ceux qui ont bénéficié presque en totalité de l'augmentation de plus de 60 % de la production depuis 10 ans, et parmi lesquels se trouvent les spéculateurs.

● T.V.A. majorée : produits plus chers

De Gaulle a décidé de majorer tous les taux de T.V.A., taxe qui frappe depuis janvier pratiquement tous les produits.

C'est le peuple et particulièrement les familles de travailleurs qui feront les frais de l'opération : la T.V.A. sur le pain, le lait, l'eau, la plupart des produits de première nécessité, passe de 6 à 7 %.

Les factures des artisans et petits entrepreneurs de travaux seront taxées à 15 % au lieu de 13.

Le taux général, porté à 19 %, mais dont sont exonérés les produits exportés, fait que les Français paieront les produits fabriqués en France 23,42 % plus chers qu'ils ne seront vendus à l'étranger.

Pour le commerce extérieur, les mesures gaullistes équivalent à une dévaluation du franc.

● Majorations de tarifs

De Gaulle et le gouvernement ont encore décidé une majoration de 6,20 % des tarifs S.N.C.F. marchandises, de 4,25 % des tarifs E.D.F. haute tension et de 4,25 % du prix de vente du gaz aux industriels.

Mais les TABIFS CADEAUX consentis AUX MONOPOLES subsistent (tarifs spéciaux accordés aux plus grands trusts et qui restent en-dessous du prix de revient) alors qu'on fait subir une hausse uniforme, y compris aux expéditeurs de petits colis et aux transports de ravitaillement, ce qui se répercutera en hausse sur le coût de la vie.

● Un coup au secteur nationalisé

La décision de supprimer 1 MILLIARD 150 MILLIONS de subventions aux entreprises nationalisées — cependant qu'on accorde de nouvelles exonérations fiscales au secteur privé — rendra leurs investissements plus difficiles.

Singulière « économie » que celle qui limite l'investissement national...

ET L'AVENIR DU FRANC N'EST PAS GARANTI...

« Le franc est sauvé, cela vaut bien la peine d'accepter des sacrifices ». C'est le raisonnement que l'on suggère aux Français. Mais il est faux.

Bien entendu, avec l'aide intéressée des banques centrales des Etats-Unis, d'Allemagne, etc... et en faisant payer la population française il est possible d'apaiser pour un temps la crise du franc.

Mais pour un temps seulement, car il y a une crise réelle du système monétaire international. Mais la réduction du pouvoir d'achat des masses signifie un coup de frein au développement économique. Et le nouveau compromis international que l'on espère De Gaulle pourrait bien s'accompagner... d'une dévaluation du franc.

Nous apprenons l'ouverture à Puteaux d'un nouveau laboratoire d'analyses médicales

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DE PUTEAUX

59, boulevard Richard-Wallace - Tél. 506-46-11
à proximité de la gare de Puteaux
et des arrêts d'autobus 144 et 157
Tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30
et de 15 heures à 19 heures
Prélèvements à domicile sur rendez-vous
Docteurs MALIGNON et NOEL
MEDECINS BIOLOGISTES
Directeur et Directeur suppléant

Horaire d'ouverture de la piscine

Lundi et mercredi : de 12 à 14 heures et de 16 à 20 heures.
Jeudi et samedi : de 12 à 20 heures.
Vendredi : de 12 à 14 heures, et de 16 à 22 heures.
Dimanche : de 8 à 18 h 30.
Mardi : Fermeture.

CINÉMAS

♦ **LA BOULE** : vendredi 29 novembre, à 21 h : « La bande à César ». Samedi 30, à 21 h ; dimanche 1^{er} décembre, à 14 h 30, 17 h et 21 h : « Quo Vadis ». Mardi 3, à 20 h 30, séance Art et Essai : « Cyclone à la Jamaïque », programme par le Théâtre des Amandiers.
La semaine prochaine : « Le docteur Jivago ».

♦ **LE CENTRAL** : vendredi 29 novembre, à 21 h ; samedi 30, à 21 h ; dimanche 1^{er} décembre, à 14 h 30, 17 h et 21 h : « La gloire des canailles ».

CINE-CLUB MUNICIPAL

2, rue de la Mairie, Nanterre
Vendredi 29 novembre, à 20 h 30 : « Les amours d'une blonde ». Film tchécoslovaque (1965) de Milos Forman.

« Des amours brèves, sensuelles et tendres, maladroitement et authentiquement. Une jeune fille y vit une « aventure » : un mot un peu vulgaire pour une chose fragile et émouvante, l'initiation à l'art de vivre.

Vendredi 6 décembre, à 20 h 30 : Paris vu par... J.-D. Pollet, J. Rouch, J. Douchet, E. Rohmer, J.-L. Godard, Cl. Chabrol.

Un jeune producteur a eu l'idée de confier une caméra en 16 mm, de la pellicule couleur et un quartier de la capitale à 6 cinéastes qui en ont rapporté simplicité, désinvolture du tournage rapide, improvisation de l'instant, authenticité de son, affranchissement de toutes les contraintes techniques ou économiques.

JOURNEES DU SANG

Le Centre National de Transfusion Sanguine organise, à Nanterre, deux journées du sang, le samedi 30 novembre, de 16 h à 19 h (salle de la Coopérative, 6, rue de la Mairie) et le dimanche 1^{er} décembre, de 8 h 30 à 11 h 30 (salle municipale de l'école maternelle Soufflot, boulevard Soufflot).

Les personnes désirant donner du sang doivent être âgées de 21 à 60 ans (18 à 21 ans avec autorisation des parents).

La visite médicale et prise de sang sont effectuées sur place, par des spécialistes de la transfusion sanguine. Ne pas venir à jeun, mais n'avoir pas absorbé ni lait, ni beurre dans les 3 heures précédant la prise de sang.

Une collation sera servie sur place. Les personnes désirant donner du sang peuvent se faire inscrire sur place.

AVEC LES JOUEURS D'ECHECS

Les joueurs d'échecs nanterrois ont reçu les joueurs de Gennevilliers, samedi 9 novembre. La rencontre s'est terminée par un match nul, chaque équipe remportant 3 victoires.

Voilà le résultat des 6 parties :

Wernert (N) bat C. Lecuyer (G).

Barré (N) bat Fosse (G).

Pichot (G) bat G. Barthomier (N).

A. Barthomier (N) bat Petit (G).

Chevigneux (G) bat Demoulin (N).

R. Lecuyer (G) bat Maillard (N).

Le samedi 16 novembre, un match opposait les joueurs de St-Cloud à ceux de Nanterre. Rappelons que les réunions du club ont lieu tous les mercredis à 21 h, et les samedis à partir de 16 h. Tous les amis du jeu d'échec sont cordialement invités.

Siège des « Echéphiles Nanterrois », café-tabac « Le Celtique », 87, rue Maurice-Thorez.

Les « surveillantes » des garderies d'enfants en délégation à la Préfecture

Dans le cadre d'une matinée d'action en direction des Préfectures de leur département, soucieuses des difficultés que pourraient rencontrer les mères travailleuses, les surveillantes de garderies d'enfants de Nanterre se sont rendues en délégation à la Préfecture des Hauts-de-Seine le mercredi 20 novembre, à 10 heures, accompagnées par Fernand Baillet, conseiller général, maire-adjoint de Nanterre et de Mme Germaine Fortin, secrétaire de l'Union des Communaires C.G.T. de la Région Parisienne, pour exiger que les promesses faites en juin dernier soient tenues, à savoir :

- des crédits des départements de l'Etat,
- la parution d'un texte portant sur le salaire horaire,
- l'aménagement et l'amélioration de leur condition, etc.

C'est là, une première action de ces travailleuses devant les difficultés qu'elles rencontrent auprès des pouvoirs, mettant en cause le bon fonctionnement des garderies et le recrutement d'un personnel nécessaire à la sécurité des enfants, bien décidées qu'elles sont à accentuer leurs actions, « si le pouvoir

persiste dans son refus de satisfaire leurs revendications bien légitimes ».

— N.D.L.R. — Les surveillantes ont été reçues par Monsieur le secrétaire général de la Préfecture. Nous reviendrons la semaine prochaine sur sa réponse, au nom du préfet, à cette délégation.

Semaine nationale du Secours Populaire Français

Du 1^{er} au 8 décembre 1968, le Secours Populaire Français organise une Semaine Nationale (collectage d'argent).

POUR :

— Faire échec à l'hiver : charbon et colis de friandises aux Anciens ;

Colis de friandises et jouets aux enfants malheureux.

— Faire des heureux à Noël : Noël des enfants de travailleurs licenciés ;

Noël des enfants vietnamiens et des enfants du Biafra (Participation à l'envoi de 10.000 boîtes de lait au Vietnam).

Pour vos dons en espèces, adressez votre mandat au : C.C.P. 11.551.27 (Paris).

DEPART D'UN DEPOT

On signale comme à peu près certain l'évacuation d'un dépôt-atelier de la SNCF sur Nanterre. Il s'agit de celui situé entre la rue de Rouen (au Nord de la Faculté) et la rue du 11-Novembre (bordant la cité des Pâquerettes).

Ceci dans le cadre d'un regroupement des ateliers de la SNCF.

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis

On prend à domicile

COMPERE

Tél. BOI 06-90

41, rue de Stalingrad - Nanterre

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique aura lieu le dimanche 1^{er} décembre, à 14 h 45, au groupe scolaire Voltaire, rue Voltaire, sous la présidence de R. Barbet, député, maire de Nanterre et de M. R. Hubert, compositeur.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Rutella Patrizia, Maurice Christophe, Scappaticci Lina, Seguinol Laurent, Guimond Laurent, Jappain Laurent, Madani Myriam, Pagnoux Sylvie, Ghersi Mohamed, Varquez Y

Ravel, La Courneuve (Seine-Saint-Denis), et Delavaud Eliane, 8, allée A-Blanqui, Nanterre.

Cacciapuoti Raoul, 102, avenue Georges-Clémenceau, Nanterre, et Favier Jeanine, 102, avenue Georges-Clémenceau, Nanterre.

Rousselet Alain, 8, al. A-Blanqui, Nanterre, et Boutin Nicole, 8, allée A-Blanqui, Nanterre.

SPECIALISTE MARIAGE

PROTRAIT et REPORTAGE

G. MANCEAU

42, rue Henri-Barbusse

NANTERRE - 204-49-22

MATERIEL PHOTO - CINE

REMISE 20 %

Cosson Guy, 7, impasse du Plateau, Galluis (Yvelines) et Balmaier Simone, 5, impasse de la Gare, Nanterre.

DECES :

Ballester Balthazar, 8, allée des Pervenches, 89 ans ; Diot Emile, 76, rue M-Thorez, 63 ans ; Perrin Albert, 403, avenue de la République, 81 ans ; Garret Marie, veuve Boudin, 7, rue de Courbevoie, 69 ans ; Destruel Joseph, 10 bis, avenue Gallieni, 84 ans ; Bethermin Henri, 28, avenue des Chailiers, 60 ans ; Glaziou Yvonne, veuve Schaffer, 42, rue E-Pottier, 59 ans ; Poret André, 403, avenue de la République, 69 ans.

43bis, Rue de Stalingrad 92 Nanterre

VIOT-Flours
Anc. M^{on} Caillol
Interflora 204.15.56

Varquez José-Manuel, Brenugat Yves, Loeff Saadia, Hebari Ahmed, Laidi Amirouche.

MARIAGES :

Entre :
Rullier Bernard, 26, rue de Sannois, Nanterre, et Domergue Antoinette, 26, rue de Sannois, Nanterre.
Borgani Belkhir, 36, rue de Paris, Meudon, et Touaa Khadra, 144, rue des Pâquerettes, Nanterre.
Rodriguez-Ferrer Luis, 38, rue du Mont-Olivet, Sartrouville, et Garcia Anne-Marie, 5, allée de Provence, Nanterre.

Payen Michel, 17, rue des Gardes, Paris 18^e, et Poupin Danièle, 11, rue de Sannois, Nanterre.
Baudin Jean-Claude, 26, avenue de la République, Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) et Dervin Elisabeth, 18 bis rue de Chanzy, Nanterre.
Soulard Pierre, 39, rue Maurice-

MARBRIER - FABRICANT TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed. BERLY créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITE CREDIT
GARANTIE GRATUIT
PRIX DE GROS

Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

« LA JEUNESSE ACCUSE LE CAPITALISME »

L'Union des Jeunes Filles de France de Nanterre organise le 7 décembre à 15 heures, salle de la Coopérative (face à la mairie) une

ASSEMBLEE - DEBAT

Thème : « Les jeunes filles de Nanterre accusent le capitalisme ».

Participation de Jean DES-MAISON, secrétaire de la Section du P.C.F. de Nanterre, membre du Bureau Fédéral du P.C.F. des Hauts-de-Seine.

Le vendredi 13 décembre à 20 h. 30, salle des fêtes (rue de la Mairie) se tiendra un

TRIBUNAL - DEBAT

pour la jeunesse de Nanterre, à l'initiative du Mouvement de la Jeunesse Communiste de Nanterre.

Avec : Serge MAREUGE, secrétaire local de la Jeunesse Communiste.

Jean DESMAISON, secrétaire de la Section du PCF de Nanterre, membre du Bureau Fédéral du PCF des Hauts-de-Seine.

René PICQUET

membre du Bureau Politique, secrétaire du Comité Central du Parti Communiste Français.

TRAVAUX DANS NOS RUES

Dans la semaine du 2 au 8 décembre 1968, Electricité de France va procéder à des travaux de branchement souterrain au 55, rue Volant. (Durée des travaux : 2 jours).

Electricité de France s'excuse auprès du public de la gêne momentanée qui pourrait résulter de ces travaux rendus nécessaires pour l'amélioration de la distribution.

ÉCHOS...

LIGNE 169

Il semble que le Conseil d'Administration de la RATP doive se prononcer prochainement sur la création d'une « antenne » de la ligne 169 dans la zone industrielle Rueil-Nanterre.

Les services techniques auraient donné un avis favorable. Espérons que les mesures de « restrictions budgétaires » (applicables à la RATP), ne s'opposent pas à ce projet, ce qui serait préjudiciable aux intérêts de milliers de travailleurs de cette zone.

VIEXU-PONT

Il est inadmissible que depuis 2 mois on attende la signature du Préfet pour pouvoir commencer la construction des deux écoles maternelles du quartier du Vieux-Pont et des Services Généraux (cuisines et restaurants) du Groupe scolaire Paul-Langevin.

Pourquoi freine-t-on ainsi une mise en chantier aussi importante ? Combien ce retard coûtera-t-il aux contribuables ?

JEUNES TRAVAILLEURS

Une décision à prendre : qu'est-ce qui sera construit rue Emile-Zola (derrière la Préfecture et à côté de la nouvelle église de la cité Berthelot). Une annexe du Ministère de la Justice ? (Centre d'accueil pour jeunes délinquants) ou foyer-hôtel pour jeunes travailleurs, projet de la Municipalité ?

Conceptions opposées, mais en compétition. Nous optons, nous, pour le Foyer-Hôtel.

CONSEIL

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 4 décembre, alors que la Commission des Finances de l'assemblée communale se réunira, elle, samedi prochain 30 novembre.

Question la plus importante à débattre : l'examen des comptes généraux de la commune pour l'année 1969.

ATTENTION !

L'ouverture des chantiers de la nouvelle préfecture pose à nouveau des problèmes pour les automobilistes, et, d'une façon générale, à toute la circulation (piétons également), entre la gare de la Folie et l'avenue Joliot-Curie.

Les voies sont couvertes de terre et de boue. On les enlève... sans suivre la cadence des camions... à la pelle !...

N'existe-t-il pas d'engins modernes plus rapides et plus efficaces en l'an de grâce 1968 ?... ne serait-ce que des balayeuses-arroseuses... ?

Trop cher pour les entreprises adjudicatrices d'un chantier de plusieurs milliards ?...

Les accidents coûteront quoi ?

BAL

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Municipale de Musique organise un **GRAND BAL**, placé sous l'égide de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, avec l'orchestre **ROLAND-CLAUDE LECADRE** et son ensemble, le **SAMEDI 7 DECEMBRE**, de 21 h à l'aube.

BUFFET - ENVELOPPES SURPRISES.

Entrée : 9 F ; membres de l'A.P.E. (sur présentation de la carte) : 5 F ; enfant au-dessous de 12 ans : gratuit.

GRAND CHOIX DE

TAPIS et MOQUETTES

PRESENTATION A DOMICILE

SUR DEMANDE A

NANTERRE - LINOS

BOUYSSSEL — 1, bd du Midi
(Pl. du Marché) — 204-04-93

DEPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL

POSE PAR SPECIALISTE

DEVIS ET LIVRAISON GRATUITS

« Revendications, action et organisation syndicale », telles sont les questions qui seront débattues au congrès de l'union locale des syndicats C.G.T.

Le mercredi 4 décembre se tiendra à la salle des fêtes le VI^e Congrès de l'Union locale des Syndicats CGT de Nanterre.

A. HAMONIAUX, secrétaire général de l'Union locale, présentera le rapport d'ouverture.

C'est Jean DREAN, secrétaire général de l'Union syndicale CGT de la Région Parisienne, qui suivra les travaux de celui-ci.

Fort des succès obtenus par les travailleurs (voir plus loin) les délégués apporteront leur contribution à la discussion, qui portera sur trois grandes idées :

A tout cela s'ajoutent, depuis mai et juin, les revendications diverses obtenues dans les entreprises par les travailleurs avec leurs délégués élus.

RIEN N'EST PLUS COMME AVANT

Les patrons qui, dans le passé, faisaient ce qu'ils voulaient dans leur usine (où n'existait pas l'organisation syndicale) ne peuvent plus le faire.

Certes, ils tentent bien par ci par là de porter atteinte à ces droits nouveaux acquis de hau-

vice des grands monopoles, conserve son caractère rétrograde. (Georges Ségué, à la Mutualité)

— Le mouvement de mai-juin a permis un renforcement considérable de la CGT; 400.000 adhésions ont été faites, 6.000 bases nouvelles ont été constituées (syndicats ou sections syndicales). A Nanterre, plus de 2.000 adhésions ont été recensées.

Dans 45 entreprises nouvelles, la CGT a maintenant des forces organisées, dont 23 entreprises des métaux, ainsi que le bâtiment, les produits chimiques, l'alimentation, etc...

L'ORGANISATION SYNDICALE :

« UNE NECESSITE »

C'est donc en partant de cette appréciation des résultats obtenus dans chaque secteur, corporation, entreprise, qu'existe la volonté de mettre à jour les revendications dans chaque secteur pour en obtenir : la garantie en ce qui concerne le pouvoir d'achat par un système d'échelle mobile ; l'élargissement des libertés syndicales dans les entreprises ; la suppression du chômage en tant que fléau social ; la garantie de l'emploi et des ressources.

L'action dans chaque entreprise, les moyens pour y parvenir, la bataille des idées et le rôle indispensable et irremplaçable de la « Vie Ouvrière », la nécessité de la propagande pour aider à la compréhension sur les questions actuelles, moyens importants pour l'aide à l'action. La nécessité du rôle grandissant de l'organisation syndicale, de son renforcement en nombre et en moyens.

Ce sont-là ces trois grandes idées qui seront discutées lors de ce VI^e Congrès.

Chaque délégation de syndicat apportera sa contribution à la discussion de ce congrès, d'où sortiront des résolutions communes à tous, afin de faire face aux problèmes qui sont posés aux travailleurs.



- Les revendications dans chaque secteur.
- L'action dans chaque entreprise.
- Le rôle de l'organisation syndicale dans l'entreprise. Etc... etc...

SUCCEES OBTENUS DANS LES ENTREPRISES DEPUIS MAI-JUIN

- Augmentations de salaire allant jusqu'à 1 F de l'heure (17 à 19 % pour certaines catégories dans le secteur public) ;
- Egalité de salaire pour les jeunes (dans certaines corporations, comme l'alimentation) ;
- Réduction du temps de travail (dans l'alimentation, les industries chimiques, le papier-carton) ;
- Libertés syndicales (droit de réunion, de collectage des timbres syndicaux, etc...)

te lutte, mais ils se heurtent à la réaction des travailleurs, qui n'entendent pas revenir en arrière.

SUR LE PLAN SOCIAL

Faisant suite aux nombreuses luttes qui se sont déroulées, notamment depuis 1966, mai et juin 1968 ont été marqués par une grève jamais égalée.

La puissance, l'unité de ce grand mouvement, la fermeté de la CGT, qui s'appuyait sur la résolution des travailleurs en lutte, ont obligé patronat et gouvernement à discuter, puis à satisfaire des revendications qu'ils refusaient depuis des années.

— Le mouvement de mai-juin a porté un coup sévère à la politique antisociale du pouvoir et des grands monopoles.

Cependant, contrairement aux apparences, il est plus vulnérable qu'avant les événements de mai, son succès électoral est précaire, sa politique économique et sociale demeurant au ser-

Ce que pensent les ménagères de Nanterre du gaz de Lacq

— Posez la question, et n'importe où vous vous trouvez : dans la cour de la cité HLM, au Centre Commercial, à la cantine de l'usine c'est un cri unanime : « Il brûle mal, il coûte cher ! »

EN CE QUI CONCERNE SON FONCTIONNEMENT

Un des abonnés de la cité des Pâquerettes nous a même donné quelques exemples.

Une lettre envoyée en février 1968 au Centre de Distribution Mixte, Ile-de-France-Ouest, subdivision de Rueil, section de Nanterre, lui valait la réponse suivante : « En ce qui concerne vos appareils, notre service de changement de gaz ayant cessé toute activité sur notre réseau, nous vous conseillons de contacter une entreprise de votre choix »...

Comme quoi on a un sérieux soucis de ses usagers au GDF.

Après maintes interventions des usagers, M. Dorbais, ingénieur commercial du Centre de distribution GDF accepta de recevoir une délégation du comité des locataires afin de les rassurer.

CECI SE PASSAIT EN FEVRIER 1968

Quelques personnes reçurent la visite de « metteurs au point » du gaz et leurs réchauds, quelques jours fonctionnèrent mieux.

Mais ce ne fut qu'un piètre résultat tant sur le nombre très restreint des locataires visités, que sur la qualité du réglage.

La solution : Se rabattre sur le vendeur de l'appareil.

Un abonné nous montra sa facture de « mise au point » : 51 F 46.

Ce n'est pas donné ! Et le « Gaz de France », là aussi s'en lave les mains !

Qui est responsable ?

Pourtant, qui est responsable de ces frais, de ces difficultés ? Le client qui n'a rien demandé ou GDF qui a imposé ce changement ?

Passons sur le détail de l'accueil réservé à un autre abon-

né lorsqu'il se présenta chez Arthur-Martin et expliqua ses désagréments.

Quel concert dont il aurait été utile que GDF profite largement.

Et pour les quittances

GDF argumentait, (M. Dorbais en particulier) que les ménagères ne savaient pas se servir de leur gaz, le faisait brûler trop fort, ce qui augmentait les factures.

Nous nous rendimes donc chez un autre usager pour faire le bilan des factures. Sa femme présente nous montra l'envers de ses casseroles, très propres et non pas noircies du gaz mal brûlé — selon G.D.F. — ainsi que son réchaud. Bonne ménagère sans aucun doute, elle ne brûlait nullement trop de gaz.

Et, en tout cas, pas plus particulièrement en 1966, qu'en 1967 ou 1968.

Donc analysons ses factures : 1966 : 523 m3 pour 231 F 87, soit environ 20 F par mois. 1967 : 298 m3 pour 304 F 86, soit environ 25 F par mois. 1968 (les huit premiers mois) : 218 m3 pour 228 F 13, soit environ 28 F par mois.

Il y a dans cette famille deux personnes, travaillant toutes les deux et ne déjeunant pas le midi, disposant seulement d'un chauffe-eau.

Train de vie identique.

Deux constatations S'IMPOSENT

1. - Une hausse du prix du m3;
2. - Une nette augmentation depuis que le gaz de Lacq est installé.

Qui est perdant ? Seul le consommateur.

— C'est encore une démonstration de forme regrettable des mesures gouvernementales et de l'application de ses organismes qui vont à l'encontre de l'intérêt des travailleurs, des ménagères.

Propos recueillis auprès de ménagères de Nanterre.



Mise en garde à propos du Livre d'Or

Informé qu'une agence de publicité se présente auprès des commerçants et industriels de

Nanterre au nom de la Fédération française des syndicats des employés communaux, le syndicat C.G.T. du personnel communal de Nanterre et l'Union locale des syndicats C.G.T. informent les commerçants et industriels que la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) n'a mandaté aucun démarcheur ou agence de publicité et ne sauraient en aucun cas cautionner cette entreprise.

Cette opération publicitaire, telle qu'elle est organisée sous l'égide des syndicats met en cause l'ensemble de ceux-ci et surtout le plus représentatif de Nanterre, la C.G.T., ce contre quoi nous nous élevons.

LE SYNDICAT C.G.T. DES COMMUNAUX DE NANTERRE.

L'UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T. DE NANTERRE.

Après les récents incidents de la Faculté, la section du P.C.F. déclare :

La rentrée universitaire traîne en longueur dans certains départements de la Faculté de Nanterre. L'application des aspects positifs de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur est freinée.

Le gouvernement gaulliste envisage la réduction des crédits à l'Université, mettant ainsi en cause la réalisation de certaines promesses faites après les événements de mai-juin. Après son ministre de l'Intérieur Marcellin, il profère des menaces à l'encontre des libertés démocratiques à l'Université.

Dans ces conditions, la lutte unie des étudiants est indispensable. Elle doit s'appuyer sur les aspects positifs contenus dans la loi d'orientation et exiger leur application.

Pour être victorieux, les étudiants doivent réaliser leur union. Ils doivent aussi bénéficier du soutien de la classe ouvrière et de la population. Tout mot d'ordre ou forme d'action qui tend à les diviser et à les isoler de la population ne peut que faire le jeu du gaullisme. C'est pourquoi la section de Nanterre du Parti Communiste Français tient à dire sa désapprobation de l'action provocatrice à laquelle se sont livrés des éléments gauchistes dans l'après-midi du 25 novembre à la Faculté. En séquestrant deux personnalités étrangères à la Faculté, ces éléments donnaient un prétexte à l'intervention policière et

à la répression contre l'ensemble des étudiants.

Le Parti Communiste Français, qui réaffirme son soutien aux justes revendications des étudiants, les met en garde contre tout mot d'ordre ou forme d'action provocateur visant à les diviser, à les isoler et à favoriser les desseins du gaullisme. Il les appelle à agir dans l'union la plus large avec les enseignants pour leurs légitimes revendications.

LA SECTION DE NANTERRE DU P.C.F.

ERRATUM

Quelques coquilles se sont glissées dans le compte rendu de l'A.P.E. Balzac.

Il fallait lire « (...) Les instituteurs et institutrices ne sont pas en mesure de suivre dans leur ensemble les cours de perfectionnement qui ont lieu en dehors des heures de travail, si bien que la généralisation des méthodes d'enseignement des mathématiques modernes ne peut être entreprise. Pourtant, il semble que cette généralisation serait souhaitable afin que les enfants assimilent plus aisément les mathématiques supérieures ».

Et plus loin : « L'enseignement laïque et obligatoire ne doit pas être laissé au bon ou au mauvais vouloir des municipalités ».

TABAC -- LIBRAIRIE -- JOURNAUX

Centre Commercial des Pâquerettes
● NANTERRE — 782-73-53 ●

PHOTOCOPIE immédiate de tous documents

Tous petits travaux d'imprimerie

CARTES DE VISITE — FAIRE-PART

C A D E A U X — J O U E T S

PHOTOS — MARIAGES

S. WIN

36, rue de la Source
BOI 51-21

POUR ETRE BIEN CONSEILLE

Pour entretenir
Pour acheter une



Garage M. GESSET

40 bis, avenue Georges-Clemenceau Tél. 204-12-94

1, rue des Suisses — NANTERRE

Spécialiste "FORD" depuis 1962

SAMEDI 14 DECEMBRE

(AU PALAIS DES SPORTS)
de 14 heures à 18 h 30**VENTE-EXPOSITION DU LIVRE**organisée par la section du P.C.F. de Nanterre
ENTREE LIBRE**Des livres qu'il faut lire****ANARCHISTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
de Jacques DUCLOS

A la lumière des événements de mai, J. Duclos veut rappeler que les conceptions anarchistes ou anarchisantes que l'on pré-



J. DUCLOS

sente à grand bruit comme des nouveautés « ne sont que des vieilleries auxquelles d'aucuns tentent vainement de redonner l'éclat de la jeunesse ».

Auteur de plusieurs ouvrages concernant l'histoire du mouvement ouvrier français et international, et notamment d'un livre « La Première Internationale », J. Duclos, dans cette plaquette riche de documentation et d'argumentation, souhaite montrer que les anarchistes d'aujourd'hui, tout comme ceux d'hier, et avec pour l'essentiel les mêmes théories, « servent en réalité les intérêts des grands capitalistes contre lesquels ils prétendent lutter ».

Pour tous ceux qui veulent avoir une idée de l'attitude du Parti Communiste Français vis-à-vis des groupes « gauchistes », Jacques Duclos a écrit cette plaquette.

Bientôt le bibliobus

C'est le temps des étrennes ! Depuis plusieurs mois le Bibliobus était attendu des lecteurs et encore plus des futurs lecteurs de nos bibliothèques municipales. Retardé par les événements du printemps dernier il doit, paraît-il, sortir pour cette fin d'année, cadeau qui sera justement apprécié de tous les amateurs de lecture.

En raison de l'étendue de notre cité, la bibliothèque centrale de la rue de la Mairie et ses deux annexes des Pâquerettes et de la rue de la Source restaient mal connues des quartiers éloignés.

Le Bibliobus ira au devant des habitants de ces quartiers pour qui il était souvent incommode ou difficile de se déplacer.

Bientôt, nous l'espérons, nous pourrions vous en dire plus tant en ce qui concerne l'aménagement de cette bibliothèque circulante que de son horaire de passage et de son itinéraire.

Mais dès aujourd'hui remercions le Conseil municipal et la Municipalité de cette belle réalisation sur laquelle nous reviendrons.

PHOTO - REPORTAGES

Georges MILLET

13, rue de l'Arrivée
92 - La Garenne-Colombes
Téléph. 782-76.50**théâtre des amandiers**

direction : pierre debauche

« Cinéma d'Art et d'Essai »

Mardi prochain, 3 décembre, à 20 h 30 :

CYCLONE A LA JAMAÏQUE

Un film américain de A. MACKENDRICK (1965), avec Anthony Quinn, James Coburn, Lila Kedrova. Scope-couleurs.

Un film d'aventures : des enfants, envoyés par leurs parents de l'île de la Jamaïque vers l'Angleterre, passent un an à bord d'un vaisseau de pirates.

Des enfants qui n'étaient pas des anges. Ils adoptent très vite les règles du milieu où ils vivent. Ils seront témoins à charge dans le procès qui enverra les pirates à la potence pour un crime qu'ils n'ont pas commis.

Poétique, parfois magique, le monde enfantin n'est pas charmant mais grave.

On ne s'étonne pas de trouver une très grande sensibilité chez Mackendrick qui a réalisé, avant « Cyclone à la Jamaïque », de célèbres films d'humour anglais : « Tueurs de dames », « Whisky à gogo », etc... Par sa construction et sa réalisation techniques excellentes, « Cyclone à la Jamaïque » est très représentatif du cinéma hollywoodien.

Théâtre dans votre quartier**« LA GRANDE ENQUETE »**
DE FRANÇOIS-FELIX KULPA

Nous avons déjà annoncé le début, le 6 décembre, d'une nouvelle expérience de « Théâtre dans votre quartier ».

Au mois d'avril, le Théâtre des Amandiers avait présenté trois pièces (« Le cocu imaginaire » de Molière - « Escorial » de Ghelderode - « Le Roi se meurt » d'Ionesco), dans les locaux de cinq groupes scolaires de Nanterre.

En décembre et janvier prochain, grâce à l'appui constant que la Municipalité apporte au Théâtre des Amandiers, c'est dans dix groupes scolaires et à la Salle des Fêtes, que les représentations auront lieu. (Les vendredis et samedi soir, dimanche après-midi).

TOUCHER UN NOUVEAU PUBLIC, AVEC UN THEATRE NOUVEAU

Toucher un nouveau public, travailler pour l'ensemble de la population nanterrienne, c'est la mission que se sont fixée Pierre Debauche, les comédiens et les animateurs du Théâtre des Amandiers. La formule « théâtre dans votre quartier » répond directement à cette préoccupation.

Ils prouvent aussi que le théâtre n'est pas enfermé dans des limites techniques (accoustique, éclairage, etc.) ; qu'il existe à côté du « théâtre à machinerie et à effets, un théâtre qui peut être joué dans n'importe quel lieu de réunion, sans costumes ni dé-

cors non pas au théâtre au rabais, mais une nouvelle manière d'établir le rapport entre les comédiens et le public.

Antoine FITTEZ, qui a mis scène « La Grande Enquête » de François-Félix KULPA, écrit : nous pouvons toujours le faire ; nous racontons, et nous montrons ce que nous racontons, pas forcément tout, mais ce qui nous intéresse ou ce qui nous amuse, ou bien deux fois la même chose de deux façons différentes, pour vous faire mieux voir...

Nous n'avons besoin pour cela ni de décors, ni de costumes. Nous savons aussi que nous n'inventons rien (les conteurs arabes avant nous, et Brecht, et les russes des années vingt).

Voilà ce que c'est le théâtre de quartier : un petit groupe d'acteurs qui racontent une histoire (un poème), sans l'aide de décors ni de costumes de scène, et même sans scène, chacun jouant plusieurs rôles - l'important est de faire voir et comprendre l'histoire, faire entendre le langage ».

Nous reviendrons sur le thème de la pièce : un crime dont est accusé un innocent, un militant communiste, qui sera finalement condamné à mort.

Disons tout de suite que par sa poésie, sa force polémique, son humanité, c'est un chef-d'œuvre de théâtre populaire.



Samedi 23 novembre, à 18 h, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Palais des Sports, un groupe de 44 touristes soviétiques de toutes professions et venus des lieux les plus reculés de l'U.R.S.S. (Mourmansk, Les Iles Sakhaline, etc...). Ils faisaient partie d'un groupe de 250 qui avaient été répartis entre les nouveaux départements de la banlieue parisienne. Quelques jeunes filles et jeunes gens de Nanterre qui désiraient entrer en contact avec eux, fleurirent chacun et chacune d'une jolie rose à la boutonnière. Dès lors, la glace était rompue. M. Abraham, président du Comité local France - U.R.S.S., exprima la joie que nous éprouvions à les recevoir et, guidés par M. J. Pineau, maire adjoint, ils firent la visite du Palais des Sports. Ils s'y intéressèrent visiblement et au cours d'une halte dans une des salles de réunion, ils posèrent de nombreuses questions auxquelles M. Pineau répondit aussi complètement que possible et certains d'entre nous, les jeunes en particulier, apprirent ainsi des choses instructives sur notre ville.

Après cette visite, nous nous retrouvâmes à la Salle des Fêtes où la Municipalité avait préparé un magni-

fique buffet, dans la salle joliment décorée, pour la circonstance, par le Théâtre des Amandiers. Là, M. Barbet, député-maire, reçut nos visiteurs et leur souhaita la bienvenue. Après les salutations réciproques au cours desquelles fut exalté l'amitié franco-soviétique, après une halte devant l'abondant buffet, après la distribution des petits cadeaux qui, dit-on, entretiennent l'amitié, le Théâtre des Amandiers présente un court mais beau spectacle, intelligemment conçu pour que nos hôtes, dont la plupart ignorent notre langue, puissent s'y intéresser : lecture en russe de poèmes d'Aragon, Prévert, Maïakovski ; excellents numéros de mime très amusants et très appréciés de nos visiteurs ; quelques morceaux de musique exécutés par un jeune guitariste de grand talent. L'ambiance était très bonne, nos visiteurs ayant perdu leur timidité du début, firent honneur au buffet et s'efforcèrent, par le truchement d'interprètes amateurs, d'entrer en contact avec nous. L'orchestre jouant des airs gaais, entraîna ainsi quelques couples dans la danse. Nous étions très joyeux et très contents les uns des autres (échange de souvenirs, d'adresses). Malheureusement il fallut se séparer plus tôt que

nous l'aurions voulu, nos hôtes étaient attendus ailleurs, où ils arrivèrent en retard !

Nous espérons qu'ils garderont de leur trop courte visite dans notre ville, le même bon et chaleureux souvenir que nous.

A quand la prochaine visite demandait une jeune lycéenne de Nanterre ?

M. M. (France - U.R.S.S.).

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**Machines à laver
Réfrigérateurs**BENDIX**

NANTERRE - SANIT

48, Av. G.-Clemenceau
NANTERRE Tél. 204-15-97Facilités de paiement
Service après-vente**« GAMME 1969 »**

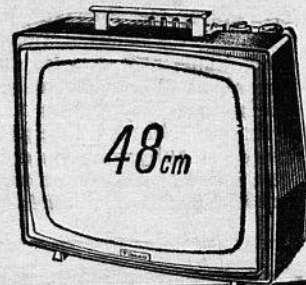
DERNIÈRE TECHNIQUE « RADIOLA »

NOIR depuis 990 F — COULEUR 3 290 F

**2 nouveaux
transportables**
légers, compacts, image confortable.

Démonstration et vente chez

VENTE A CRÉDIT — LOCATION TIRELIRE

**Radiola**
LA RADIOTECHNIQUE**AUDITORIUM - RADIO**J. JOGUET 82, rue Maurice-Thorez
Nanterre (face à la gare) 204-10-61**JOUETS - CADEAUX - MAROQUINERIE**

Utile et Agréable

13, rue Henri-Barbusse
NANTERRE 204-00-77

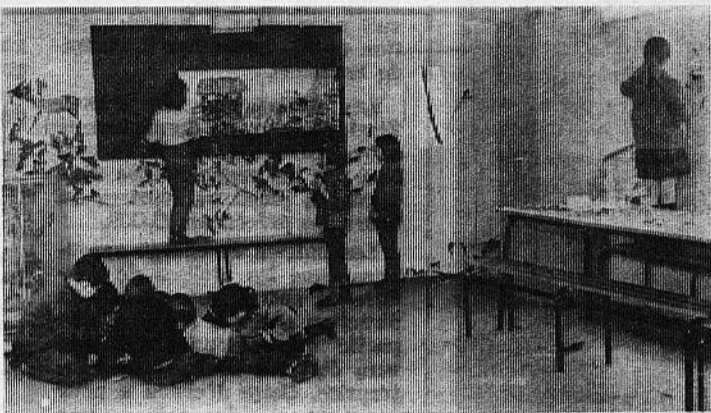
Quand le « Patro » mérite bien son nouveau titre de « Centre de loisirs »



FAITES CONNAISSANCE AUJOURD'HUI AVEC QUELQUES-UNES DE NOS ACTIVITES

Dans une des 4 classes wagon-remises à neuf au Centre Balzac, réservé aux petits, les filles figent sur le panneau décoratif, la maison forestière faite de brindilles et d'écorces ramenés d'une promenade en forêt. Les oiseaux qui s'ébattent près de la maison portent des plumes de pintade rapportées de la campagne par une monitrice.

Les enfants ravis de manier plumes et pinceaux de colle... mais c'était moins réussi pour le ménage ! Pendant ce temps, les



garçons, installés sur le lino, surveillent une partie de dames, qui, pour un instant, les tient tranquilles.

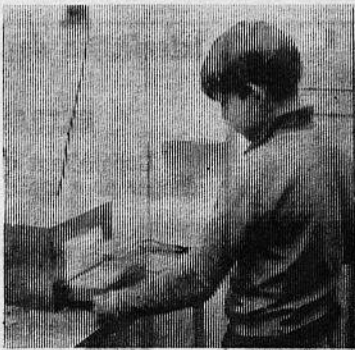
Pour faire des émaux sur cuivre, les enfants sont amenés en car au centre des Fontenelles dont les trois grandes salles sont entièrement consacrées aux travaux manuels. C'est sous la direction d'un spécialiste CEMEA qu'ils sont initiés aux mystères du martelage, de l'émaillage, puis de la cuisson. Pas question de se bousculer, c'est une affaire à mener minutieusement. Mais le résultat en vaut la peine. Les parents et amis pourront admirer l'exposition prévue qui concernera aussi modelage et peinture. Chacun pourra ensuite emporter son œuvre chez lui.



● LE MARTELAGE



● L'ÉMAILAGE



● LA CUISSON

E.S.N. - JUDO - E.S.N.

PALMARES SPORTIF (SAISON 67-68)

M. Legoff Sylvain, 1^{er} Coupe des jeunes (benjamins).
M. Portet Patrick, 1^{er} Coupe des jeunes (cadets A).
M. Pichon Gérard, 2^e Coupe des jeunes (cadets B).
M. Kuider, 2^e Coupe des jeunes (cadets B).
M. Legoff Sylvain, 1^{er} Coupe Kata (Hauts-de-Seine). ; 2^e coupe Kata (Ile-de-France).
M. Dubelley Alain, 1^{er} Coupe Kata (Hauts-de-Seine) ; 2^e Coupe Kata (Ile-de-France).

M. Costacurta, champion Ile-de-France F.S.G.T. (ceinture jaune) ; champion Ile-de-France F.N.J.T. (ceinture orange) ; 2^e meilleur combattant challenge Coca-Cola, Ile-de-France.

M. Levy Sidney, 1^{er} meilleur combattant individuel (noir) challenge Coca-Cola ; 1^{er} individuel (noir) coupe de Noël 1967 ; 5^e championnat Ile-de-France F.S.G.T., sélectionné pour championnat de France F.S.G.T.

M. Fontaine Robert, finaliste individuel (marron) Coupe de Noël.

MM. Levy, Chamouillet, Koller, Boutaleb, Bellet, Volants Bernard, Costacurta, équipe fi-

naliste des Hauts-de-Seine, challenge Coca-Cola.

M. Kuider, Négadi, Marchetti, Equipe, 1^{er} coupe de Noël 67 (cadets).

MM. Marchetti, Legrain, Sarda, Mouret, vainqueur, Coupe Nord - Lorraine - Nanterre, 17 avril 1967.

MM. Faray, Guézal, Danko, Levy, ceintures noires en 1967. Réservez votre soirée du 21 décembre.

COUPE DE NOEL -- JUDO
PALAIS DES SPORTS

E.S.N. FOOTBALL

Dimanche 1^{er} décembre (stade municipal G.-Péri, avenue I.-et-F.-Joliot-Curie) :

GRANDES JOURNEES DES COUPES

En lever de rideau :
A 13 heures : Coupe régionale Cottin (minimes), CSM Gennevilliers - ES Nanterre.

A 14 heures : Coupe régionale LINASSI (cadets), US Métro - ES Nanterre.

Coupe régionale Solignac (seniors), dimanche matin à 9 h 30 : CS PTT Sèvres - ES Nanterre.

E.S.N. - « LA GYMNASTIQUE » (suite)

CETTE SEMAINE :
LA GYMNASTIQUE DANS LE MONDE.

Après avoir lu (voir l'Eveil du 8 et 15.11.68) comment se pratiquait la gymnastique de l'Antiquité à nos jours et les épreuves demandées aux sportifs, nous examinerons aujourd'hui la supériorité de certains pays dans cette discipline.

Ce ne sont certes pas leurs qualités ataviques qui suffisent à expliquer la supériorité actuelle des Japonais dans le sport gymnique aux agrès. Elle est plutôt le résultat d'une méthode éducative qui prend l'enfant dès son plus jeune âge pour en faire un acrobate conscient du placement de son corps dans l'espace. Le système scolaire laisse à l'enfant et à l'adolescent des loisirs importants qu'il peut largement consacrer, s'il le désire, à des activités sportives. Alors qu'un jeune Français trouvera très difficilement le temps de s'exercer six heures par semaine — ce qui est un maximum — le jeune Japonais lui, pourra consacrer environ trois fois plus de temps à son sport favori.

Son propre établissement scolaire ou universitaire lui offrira toutes les installations gymniques nécessaires tandis que notre jeune compatriote devra quitter son usine, collège ou son lycée pour se rendre dans un club civil souvent mal aménagé. La supériorité japonaise tient encore et surtout à des vertus spécifiques asiatiques, car si l'entraînement est fondé sur des aptitudes physiques, la compétition individuelle exige des qualités particulières d'ordre moral et psychologique.

Nous en dirons à peu près autant des pays socialistes (URSS, Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, etc.) qui viennent en tête du classement mondial. Là encore, organisation sportive très supérieure à la nôtre, spécialisation des cadres formés dans des instituts pédagogiques et sportifs (pour la seule gymnastique, il existe 3.000 enseignants spécialisés en URSS contre 50 en France !), enseignement dispensé rationnellement et systématiquement dans des écoles de sport qui groupent les meilleurs éléments détectés et orientés dès l'école primaire, pro-

AU PROGRAMME :

Participation - démonstration de gymnastique au sol, barres parallèles et asymétriques, barres fixes, anneaux, saut de cheval et poutre avec les délégations suivantes :

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

HOMMES

KOSTE Lauss (médaillé de bronze par équipes aux J.O. de Mexico)

HONGROISE

FEMMES

GALL Maria (championne de Hongrie)
BELLAK Erzsebt (2^e championne de Hongrie)

TCHECOSLOVAQUE

FEMMES

SKENICKOVA Miroslava (médaillé d'argent par équipes aux J.O. de Mexico)
FIALOVA Bozena (internationale)

VOSTOVA Jitka (internationale)
POLONAISE

FEMES

KOWALIK Stefania (internationale)
TOMCZA Maria (internationale)

MAZUR Grazina (internationale)
STANEK Maria (internationale)
ROUMAINE

HOMMES

TOHANEANU Gerorgto (champion national absolu)
CADAR Anton (champion national barres parallèles)

BULGARE

HOMMES

GENORAEV
IGNATOV
NIKOLOV
SUISSE - S.A.T.U.S.

HOMMES

BREM Jürg (champion SATUS 1968)
WETTEIM René (2^e aux championnats SATUS)

SOVIETIQUE

HOMMES

BOGDANOV
TCHERBAKOV
KOMISARROV
ANANSKI
FRANCE (FSGT)

FEMMES

LEGUET
RAVAUD
ARGOUACH
YOUGOSLAVE

(Composition attendue)
oOo

PRODUCTION SPECIALE DE GYMNASTIQUE MODERNE par la Section Féminine de la S.A. T.U.S. (Suisse)

grammes de compétitions établis par une commission centrale et importance des épreuves physiques dans les examens scolaires.

A l'inverse des pays que nous venons de citer, les gymnastes sont peu nombreux aux Etats-Unis où la Fédération sportive n'existe que depuis quelques années. Toutefois ils sont classés actuellement 6^e nation mondiale tant pour la gymnastique masculine que pour la gymnastique féminine.

A chaque Olympiade, nous avons vu les Américains se classer médiocrement dans les exercices imposés et remonter spectaculairement dans les figures libres. Ce qui prouve que leur valeur physique n'était pas en cause, ni leur valeur technique sur les enchaînements libres, mais qu'ils ne possédaient pas encore les cadres suffisants pour mettre au point une méthode d'enseignement efficace. Nul doute qu'avec les efforts actuels conjugués de leur Fédération et du gouvernement, étayés par des moyens

de propagande exceptionnels, les gymnastes américains ne soient re-doutables dans l'avenir. Il est curieux de constater que l'actuel champion des Etats-Unis est un gymnaste d'ascendance japonaise : Sakamoto.

Et en France ? Nous sommes heureux d'y constater le renouveau de la gymnastique. Depuis 1963, une Direction technique Nationale a été instituée et les cadres ont commencé l'exécution d'un plan de 4 ans qui a porté ses fruits. Nous possédons une équipe nationale féminine classée 7^e sur 34 nations aux derniers championnats du monde (5^e nation européenne) et une équipe nationale masculine classée 10^e sur le plan mondial. La progression de nos gymnastes s'inscrit entre 1962, où ils nous valaient la place de 13^e nation mondiale aux championnats du monde de Prague, et 1966 où, à Dortmund, nous remontions à la 7^e place.

Prochainement :
L'ENTRAINEMENT

Chaussures MONTOSSE

29, rue Henri-Barbusse — NANTERRE
LE SPECIALISTE DE LA CHAUSSURE D'ENFANT

★ **VACANCES D'HIVER** ★
et tous voyages à CREDIT

BILLETS POUR TOUS PAYS

Consultez votre Agence de Voyage

AVS 6 bis, rue Saint-Denis
NANTERRE — 204-39-20

MEUBLES DORE

222, rue de Suresnes - NANTERRE Bus 141 et 157 (arrêt LIBERTÉ-PLAIDEURS)

APPELEZ 204-09-86

nous vous prendrons en voiture A DOMICILE

RADIO -- TÉLÉVISION -- MÉNAGERS

Brandt

Bientôt : LES CADEAUX !

Pour les grands :

VELOSOLEX
S. 3800

Pour les petits :

BICYCLETTE
LANDAU DE POUPEE
AUTO A PÉDALES

CYCLES M. PETIT

87, rue Maurice-Thorez, Nanterre — Tél. 204-00-50

**C.E.T. mal équipé.
Qui est responsable ?**

Au collège d'enseignement technique, dans la matinée du samedi 23 novembre, trois élèves du cours d'ajustage ont été brûlés par un retour de flamme.

Cette simple relation de fait ne prêterait pas à commentaires si l'on n'en connaissait pas la cause.

Le C.E.T. du quai Galliéri est encore équipé de ces bons vieux poêles qui prennent leur tirage suivant bien des critères (temps, vent, etc...)

Un mauvais allumage s'étant produit, les « gosses » ont eu l'idée de jeter du mazout pour « faire prendre le feu ».

Résultat : retour de flamme, brûlures.

Qui est responsable ? Pour notre part, un seul responsable peut être désigné... **L'ETAT.** L'ETAT, qui oblige les maîtres à instruire dans de très mauvais locaux, et force les élèves à se chauffer comme il y a plus de cinquante ans en apprenant leur futur métier.

Il est vrai que le général de Gaulle a prévu à une époque « une belle arrivée pour notre jeunesse ».

Depuis ces paroles, le C.E.T. du quai Galliéri n'a pas changé d'aspect.

Les enfants n'ont que peu d'espoir, après le discours du général président du 24 novembre, de voir avec leurs maîtres transformer leur C.E.T. à la mesure des besoins actuels.

Tout est-il perdu ? Nous croyons pour notre part que cela ne pourra durer encore longtemps.

Les lampes à pétrole ont peut-être un certain charme, mais la vie des élèves d'un C.E.T., leur sécurité et aussi l'apprentissage qu'ils doivent faire pour devenir demain des hommes comptent davantage. Tout ça ne sera pas réglé par le discours sur l'austérité.

Il va falloir que ça change !
Correspondant « Eveil ».

Electricité - Auto
S. A. G. E.
45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75
Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

**Boulevard Washington,
OPERATION IMMOBILIERE OU PAS ?**



Dans le périmètre des rues Cluseret, du Calvaire et du boulevard Washington, des habitants du quartier se sont informés auprès de nous pour connaître la signification réelle du panneau annonçant la construction d'une résidence en contrebas du cimetière américain.

En effet, ces personnes se demandaient si cette construction ne mettait pas en cause la décision prise antérieurement par le Conseil municipal à l'encontre d'un projet assez vaste de résidence également.

Afin de les éclairer, précisons que le projet actuellement en cours est celui qui avait été pré-

vu initialement avant celui qui a rencontré l'opposition du Conseil municipal.

Il s'agit d'un petit immeuble qui n'a rien de commun, quant aux dimensions, avec l'autre beaucoup plus imposant.

Ajoutons, d'autre part, que la Municipalité a donné un avis favorable à l'acquisition par l'hôpital Foch de la parcelle voisine (terrain Péchiney) dans le dessein d'y construire une école d'infirmières.

Ceci donnera à ce terrain, dans sa partie principale, une vocation sociale, comme le souhaitait la Municipalité.



DANS NOTRE COURRIER...

Nous avons reçu ces jours derniers une lettre de M. J.-P. L..., habitant la Cité-Jardins.

Notre correspondant nous écrit notamment :

« ... Depuis des années, j'achète régulièrement « L'Eveil ». Je reçois aussi périodiquement « Le Suresnois ».

Je retrouve dans l'un et l'autre la relation des activités municipales, des initiatives publiques locales, des fêtes et cérémonies, etc.

Or, un fait me frappe chaque fois : si « L'Eveil » note à ces occasions la présence des élus communistes, il n'omet pas de mentionner celle des élus socialistes. Dans « Le Suresnois », si l'on souligne la présence de ceux-ci, surtout celle de M. Pontillon, on reste muet sur celle des communistes.

Cela me choque depuis longtemps et je tenais à vous le dire. Non pas qu'il s'agisse dans mon esprit d'une simple question de correction (encore que cela compte) mais d'une attitude qui devait être logique entre gens qui collaborent à une œuvre commune.

Je suis d'autant plus choqué que « Le Suresnois » parle avec bienveillance de gens dont les actes politiques passés ne les situent pas à gauche.

Je suis pour l'union de la gauche (ô combien nécessaire aujourd'hui !), mais ne pensez-vous pas que l'attitude de vos partenaires cache des arrière-pensées ?... »

Nous remercions notre correspondant qui a bien voulu nous faire part de son opinion à propos de faits que nous regrettons nous-mêmes vivement.

Les élus communistes ont, d'ailleurs, à plusieurs reprises, attiré l'attention du maire de Suresnes et de la section socialiste à propos du « silence » fait sur la présence des adjoints et conseillers municipaux communistes aux diverses manifestations. Et non seulement sur « Le Suresnois », mais également à propos de l'information municipale et des affiches municipales.

Cela n'empêche d'ailleurs pas les élus communistes de remplir avec conscience le mandat que les électeurs leur ont confié et d'être à l'origine de nombreuses propositions constructives en faveur de la population laborieuse de notre cité.

Ils continueront dans cette voie, animés de la volonté de faire progresser la cause de l'union des forces ouvrières et démocratiques et d'écarter les obstacles qui se dressent encore pour y parvenir.

FAITS DIVERS

— Le 12 novembre, M. Goetz André, âgé de 59 ans, demeurant 3, allée des Lilas, à Suresnes, a été pris d'un malaise sur la voie publique qui a nécessité son admission à l'hôpital Foch.

— Le 15 novembre, un incendie s'est déclaré aux établissements Aivaz, 35, rue de la Tuilerie, à Suresnes, spécialisés dans la chaudronnerie et les alliages légers.

Les dégâts matériels ne sont pas encore évalués.

On ne déplore aucun blessé. Selon les premières conclusions de l'enquête, l'incendie serait dû à une flamèche qui se serait infiltrée dans une gaine de ventilation.

DÉPANNAGE TÉLÉ
toutes marques
P. LEZY
149, rue de Verdun, Suresnes
Tél. 506-35-24
et 772-00-42

SURESNES
AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

**SUD-AVIATION :
Débrayages dans les ateliers**

Actuellement de sérieuses diminutions de charges de travail apparaissent à Sud-Aviation et en particulier à l'usine de Suresnes.

Les déclarations du P.D.G. Ziegler à la presse dernièrement ont confirmé les craintes formulées par les organisations syndicales à plusieurs reprises au cours des précédents C.C.E.

Les baisses de charge survenues dans les ateliers de soudure et secret ont conduit la direction usine à déplacer une partie du personnel concerné vers d'autres secteurs de l'entreprise. Cette décision a pour conséquence d'entraîner une perte de salaire pour ces travailleurs du fait de la suppression du boni qui n'est pas en vigueur dans leurs nouveaux services.

Saisie par les travailleurs de cette situation, la C.G.T. a im-

médiatement pris un certain nombre d'initiatives :

— Le 20 novembre, une délégation est reçue par la direction qui maintient sa position en refusant d'accorder le boni aux ouvriers déplacés.

— Le 22 novembre, la C.G.T. rédige une motion de protestation en accord avec la C.F.D.T. qui sera remise par une délégation commune à la direction. Afin d'appuyer cette motion les travailleurs, réunis en assemblée générale, décident d'observer une grève de 3/10 d'heure (18 minutes) lors du dépôt de la motion.

Ce mouvement revendicatif, suivi à 99 %, est le premier depuis juin et montre bien que les travailleurs de Sud-Aviation ne sont pas disposés à laisser les attaques de la direction sans réponses.

Correspondant « Eveil ».

Chaussures MONTOSSE
29, rue Henri-Barbusse — NANTERRE
14, boulevard Richard-Wallace — PUTEAUX
Le plus grand choix d'escarpins de la région
200 MODELES DIFFERENTS

**Interdiction de stationnement rue du Docteur-Emile-
et rue Jean-Macé
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETÉS**

Considérant que les voitures en stationnement présentent un danger pour les enfants sortant de l'école ;

ARRETE :

Article 1^{er}. — Le stationnement des véhicules de toute nature est interdit :

- 1. - du côté impair rue du Docteur-Emile-Roux ;
- 2. - du côté pair rue Jean-Macé.

Article 2. — La signalisation nécessaire sera posée par les soins des Services municipaux.

Article 3. — Les agents de la police municipale, le commissaire de police et la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté en date du 10 octobre 1968, pour les voies ci-dessus désignées.

**C'EST UNE HISTOIRE
DE PECHE...**

Bien pesée, elle faisait quatorze livres, sept bons kilogs. C'est le poids d'une carpe miroir prise par un Suresnois de la Cité-Jardins dans la pièce d'eau qui est entre le pont de Suresnes et le moulin de Longchamp.

Si, en plus, cette pêche exceptionnelle était offerte à une dame, imaginez sa surprise... au mois de novembre...

PERMANENCE SYNDICALE à l'Union locale C.G.T. de Suresnes, 2, boulevard H.-Sellier (tél. 506-27.42) : tous les mardis, mercredis, jeudis, de 18 heures à 19 heures.

PERMANENCE JURIDIQUE ouverte à tous les travailleurs à l'Union locale C.G.T. de Suresnes, 2, boulevard H.-Sellier (tél. 506-27.42) : tous les lundis, de 18 heures à 19 heures.

CINÉMAS

CAPITOLE

Vendredi, samedi, dimanche : « ADIEU L'AMI ».
Lundi : « LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND ».

NOVELTY

Toute la semaine : « LE DOCTEUR JIVAGO ».

Nous vous invitons à venir nombreux

**VENDREDI
13 DECEMBRE
à 18 h. 15**

Salle du Clos des Ermites, 2 bis, rue du Clos des Ermites

**AU DEBAT
AVEC LA JEUNESSE SURESNOISE**

organisé par la section de Suresnes du Front et les cercles de Suresnes du Mouvement de la Jeunesse Communiste, sur le thème :

« LA JEUNESSE ACCUSE

LE CAPITALISME

« Les Communistes et la Révolution

avec Laurent Saligny, rédacteur en chef

« L'Humanité-Dimanche », auteur du livre récent

« Le Mai des prolétaires

**RESULTAT DES ELECTIONS
DU C.E. A U.F.M.**

Les élections du Comité de prise ont eu lieu aux Ets U.F.M. Suresnes. Les travailleurs ont voté 280 voix la liste CGT, soit 24 délégués contre la liste CFT organisée par le de l'usine. La liste CGT n'a recueilli que 67 voix.

Ces élections marquent la confiance accrue des travailleurs d'U.F.M. pour la CGT, puis pour un progrès par rapport aux élections de délégués du personnel ayant eu lieu en juillet.

**TRAVAUX
D'ELECTRICITE**

Semaine du 2 au 7 décembre

Suppression amorce B.T. Rue Pasteur : 2 jours.



Football

Ce dimanche 24 novembre 500 Suresnois qui garnissent la tribune et pourtour du stade municipal, n'ont certainement pas regretté leur déplacement.

Ils purent admirer sur le terrain n° 2 nos cadets et mi-cadets qui se qualifièrent en coupe de Paris contre le CS Cellois 4 à 3 et contre AS Chesnay 5 à 1.

En match amical, sur le terrain d'honneur, notre première face au Red Star amateur fit un excellent match. Le score de 2 à 0 contre eux reflète pas exactement le niveau de la Partie, qui se joua souvent à l'avantage des Suresnois.

En déplacement chez les « verts et blancs » pour la coupe de Paris juniors, nos Suresnois par le score de 2 à 0 gagnèrent ce match à l'arrache. Après notre première victoire des Commerçants et sans Suresnois (moins de 10 ans) rencontrèrent les Parisiens 40 ans.

Ce match défi fut l'avantage des plus jeunes mais chez les « vieux » il y avait encore de beaux restes.

Aux travailleurs et démocrates de Puteaux :

CHEZ UNIC, LA REPRESSION ANTI-OUVRIERE S'AGGRAVE...

Encore un délégué C.G.T. menacé de licenciement !

Depuis de nombreuses années la Direction d'UNIC - FFSA s'illustre tristement en organisant la chasse aux militants syndicaux adhérents ou sympathisants de la CGT.

Mais, malgré les mesures prises à son encontre, elle n'a pu éliminer celle-ci de l'entreprise.

LA DIRECTION REGNE PAR LA REPRESSION LA CONTRAINTE ET LA PEUR

Et pourtant, pour y parvenir elle ne recule devant rien : dès l'embauche, c'est l'enquête policière et, au mépris des lois, tous ceux qui semblent avoir des opinions « suspectes », sont écartés.

Embauchés, les ouvriers sont immédiatement pris en charge par le syndicat-maison, dit « Indépendant » ; s'ils n'adhèrent pas à cette organisation, malheur à eux ! Ils sont l'objet d'une surveillance continuelle accompagnée de pressions de toutes sortes de la part des hommes de la direction et aussi de certains chefs de service.

S'ils manifestent du mécontentement ou s'ils témoignent d'opinions démocratiques, les brimades redoublent et au moindre prétexte c'est le licenciement.

Ainsi, on ne connaît personne, dans cette entreprise, qui se dise ouvertement adhérent à la C.G.T., en dehors des délégués, bien sûr, qui bénéficient, en principe, d'une protection légale.

Ces délégués qui demeurent, accomplissent leur mandat dans des conditions difficilement imaginables : contrôle policier quasi-permanent de leurs faits et gestes, entraves à leur activité, mesures et pressions visant à les isoler tels des pestiférés et pour finir, le licenciement.

C'est ainsi qu'avant les grèves de mai-juin, la direction a licencié un délégué et le représentant syndical C.G.T. C'est ainsi, que depuis la rentrée, le nouveau représentant syndical mandaté par la C.G.T., un agent technique, a été licencié.

C'est ainsi que de nombreux travailleurs qui, lors des grèves de mai, avaient déchiré la carte des « Indépendants » pour protester contre l'attitude de ceux-ci qui ont joué les briseurs de grève, ont été depuis longtemps mis à l'index, brimés et, pour certains, licenciés.

C'est ainsi, enfin, que la direction vient de demander au Comité d'Entreprise de se réunir pour se prononcer sur la demande de licenciement visant Machu, délégué sup-

pléant CGT élu au collège ingénieurs, cadres et techniciens.

Ainsi, le Comité d'Entreprise Unic va se réunir jeudi 28 afin de se prononcer sur la demande de la direction. La majorité au CE des Camions Unic est détenue par les Indépendants et ceux-ci jusqu'à ce jour, se sont toujours comportés en dociles exécutants des mesures répressives décidées par la direction de cette entreprise.

LES « INDEPENDANTS » SONT ENCORE UNE FOIS MIS AU PIED DU MUR !

Mais ils auront, s'ils volent une fois de plus au secours de la direction, beaucoup de mal à se justifier. Voici les faits :

Notre camarade a été arrêté à l'entrée de l'entreprise par les gardiens qui lui ont confisqué un paquet contenant huit numéros de « La Vie Ouvrière », le journal de la CGT ; ces journaux, il devait les remettre aux autres délégués au cours d'une réunion qui devait se tenir après la sortie du travail. Ce serait, paraît-il, interdit chez Unic.

Or, la presse du Syndicat Indépendant ne connaît aucune entrave de cette sorte.

En effet, leur journal est tiré dans leur local, dans l'entreprise, pendant les heures de travail et sur du papier pris au magasin général d'Unic.

Celui-ci terminé, il en est donné un exemplaire à chaque chef de service des ateliers et ensuite il est distribué au personnel. Participent à cette diffusion les délégués et collecteurs « Indépendants » et ceci a lieu pour une part sur le temps de travail.

A la veille des élections de délégués, ceux-ci remettent un tract sous enveloppe à tout le personnel de l'entreprise. De plus dans certains ateliers, ils ont provoqué des arrêts et réuni le personnel pour l'appeler à voter pour leurs candidats.

Il y a à peine un mois, ils remettaient dans l'usine, à chaque participant et aux chefs de service et cadres, le compte rendu d'une réunion tenue à la Défense.

Ce contraste dans l'attitude de la Direction éclaire le caractère scandaleusement répressif, cynique et scandaleux de la décision d'Unic à l'égard de la CGT.

Cette discrimination à l'égard de la CGT est intolérable. Elle va à l'encontre des engagements pris par

les patrons à Grenelle garantissant le libre exercice de l'activité syndicale à l'entreprise, impliquant notamment le droit de s'organiser, de se réunir sur le lieu de travail, de diffuser librement la presse syndicale et de collecter les cotisations. Voilà donc encore une fois le syndicat maison au pied du mur.

AVEC NOUS EXIGEZ LE RESPECT DES LIBERTES SYNDICALES CHEZ UNIC !

Quant à nous, nous élevons avec vigueur notre protestation contre ce viol permanent des libertés syndicales et des engagements pris. Et nous appelons les travailleurs et les démocrates de Puteaux à exiger avec nous le respect des libertés syndicales par la direction de l'entreprise Unic.

On ne peut accepter que les lois garantissant l'exercice des libertés ne s'appliquent pas à tous, y compris aux entreprises contrôlées de l'étranger comme c'est le cas chez Unic.

L'action pour la sauvegarde des libertés est partie intégrante du combat pour la démocratie, les libertés et le progrès social.

L'Union Locale des Syndicats CGT de Puteaux.

Les travailleurs de Puteaux sont décidés à poursuivre la lutte

Le 21 novembre s'est tenue, à la salle des conférences de la Mairie, une assemblée des militants responsables de la C.G.T. convoquée par l'Union locale.

Gabriel Dupin, secrétaire de l'U.L., dressa un bilan de l'activité de la C.G.T. dans la dernière période. Les luttes menées en mai-juin, le rôle de la C.G.T. et de ses militants, les succès obtenus dans le domaine des salaires, de la réduction du temps de travail et des libertés syndicales, firent l'objet d'une analyse très poussée.

Partant de la nécessité de confirmer ces résultats, de les défendre et les élargir, Gabriel Dupin traça les perspectives ouvertes

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

CHEZ OLLER : DES PRESSIONS INTOLERABLES DE LA DIRECTION

La direction de chez OLLER vient d'adresser une lettre à chaque membre de son personnel. Son but : faire échec à la liste C.G.T. qui se présente aux suffrages des salariés.

Prétextant de la nécessité d'avoir à traiter des sujets importants (pour elle) : participation, intéressement, organisation, elle conseille ouvertement de ne pas voter au premier tour, expliquant qu'ainsi des candidats libres (ses candidats) pourront briguer les places de délégués au second tour.

La ficelle est un peu grosse. Il va sans dire que les travailleurs de cette entreprise sauront donner la réponse qui convient à cette pression ouverte de la direction qui s'affirme comme une des plus offensives de la localité dans l'application de la ligne gouvernementale tracée par de Gaulle.

Nous reproduisons la lettre de la direction de chez OLLER :

« Madame,

L'élection du Comité d'Entreprise revêt cette année une importance particulière en raison de la nature des problèmes traités (Participation - Intéressement - Organisation intérieure, etc.). Il convient donc que chacun soit suffisamment informé pour être en mesure de choisir les candidats les plus aptes à remplir leurs nouvelles fonctions.

La loi prévoit qu'au premier tour, seules les organisations syndicales peuvent être représentées. Vous serez donc d'abord en présence d'une seule liste présentée par le Syndicat du Livre.

Si, au cours du vote, cette liste n'obtient pas la majorité absolue, c'est-à-dire la moitié des voix plus une, elle ne peut être élue et il est procédé à un second tour de scrutin. C'est seulement au second tour que peuvent se présenter les candidats libres intéressés par le problème et décidés à réfléchir en commun sur les nombreuses questions qui restent à résoudre.

Il serait d'ailleurs souhaitable, s'il y a un second tour, d'obtenir une représentation plus large des différentes tendances d'opinion que nous trouvons au sein de l'Imprimerie OLLER et, en regroupant toutes les bonnes volontés, de créer un Comité composé de représentants syndiqués et de représentants libres.

Que chacun apporte à ces élections le maximum de réflexion pour le plus grand profit de tous !

Veuillez agréer, etc. ».

prénatal
vous rend service pendant 9 mois et 8 ans
demandez les catalogues gratuits et renseignez-vous sur les 2 formules de crédit au magasin
Puteaux
151, rue J.-Jaurès

L'A.P.E. REPUBLIQUE VA TENIR SON ASSEMBLEE GENERALE

L'Association des Parents d'Élèves du groupe scolaire République informe les parents qu'elle tiendra son Assemblée générale le samedi 7 décembre, dans le préau de l'école de garçons, 74, rue de la République.

— Compte rendu d'activité pour l'année scolaire 67-68.
— Orientation de l'Association.
— Election des membres du Conseil d'administration.

Au cours de cette réunion, Mme la Directrice du C.E.G. donnera les informations officielles sur la constitution du Conseil d'administration et Conseils de classe du C.E.G.

Tous les parents sont invités à venir à cette réunion et particulièrement ceux qui ont leurs enfants dans le groupe scolaire.

BLESSE AU COURS D'UN MATCH DE HANDBALL

Le jeune Remouleur Michel, 17 ans, demeurant à Velizy (78), a été transporté à l'hôpital Foch à Suresnes où il fut admis le mercredi 20 novembre, à 20 heures 30. Le jeune homme s'était fracturé le bras droit au cours d'un match de handball dans le gymnase de la rue Victor-Hugo, à Puteaux.

SPORTS - SPORTS - SPO

FOOTBALL

COUPE DE PARIS (4^e tour)
A MAISONS-ALFORT
L'A.S. Amicale, 3 ; Puteaux, 1.
Tête d'affiche de la Coupe de Paris, ce match a tenu ce qu'il promettait, les deux équipes pratiquant un football axé sur la construction.

L'Amicale a largement mérité son succès grâce à une plus grande maturité collective et une bonne compréhension quant à la circulation intelligente du ballon : POINT ESSENTIEL. Puteaux, qui enregistrait l'entrée de Taillandier, lui donna une excellente réplique. Les locaux ouvrirent le score à la 28^e minute par une tête de Deshayes, qui prit l'ex-pro gardien de but à contrepied. L'avantage décisif fut réalisé grâce à deux maîtres « shot » de Piquet, 47^e et 53^e minutes.

Le GSM Puteaux sauva l'honneur à la 63^e minute par Huraut, avec la complicité involontaire de l'arrière de l'Amicale Faurie.

Il fellut tout le métier de Jean Taillandier pour éviter quelques ennuis supplémentaires aux joueurs puteauais en progrès, mais toujours stériles.

H. MEZIANI.

NATATION

DIMANCHE 24 NOVEMBRE A LA PISCINE MARIUS-SACOTOT DE PUTEAUX

Ce Grand Prix des Débutants se divise en deux journées : la première étant consacrée au papillon et à la brasse, la deuxième au crawl et au dos. Il est réservé aux jeunes de 6 à 15 ans qui n'ont encore jamais pris part à une compétition.

Plus de 120 nageurs et nageuses de Paris, de la banlieue et même de l'Oise, se sont retrouvés à Puteaux. Nous déplorons cependant que le club de Creil ait mal interprété l'esprit de cette réunion et ait présenté plusieurs nageurs et nageuses déjà confirmés.

Malgré ce contretemps la réunion s'est parfaitement déroulée. De nombreux jeunes ayant participé au papillon et également à la brasse, il a fallu organiser 50 séries.

Grâce à la discipline de ces débutants (les aînés pourraient quelquefois en prendre de la graine), le programme, qui avait débuté à 14 h. 30, était terminé à 16 heures.

Il est réconfortant pour la natation, de voir se disputer une première course de petits de 6 à 7

ans, où l'émotion et l'acharnement se mêlent. Il est impossible que si la constance s'ajoute à leur rage actuelle de vaincre, nous ne sortions pas de bons éléments de cette pépinière.

Le CSM Puteaux alignait 32 débutants. Nous pouvons noter les premières places de Sylvie Depland et Anne Bauer, les deuxièmes places de B. Aran, M. Colin, D. Chevrel, les troisièmes places de B. Aran (en brasse cette fois), Jeanne Colin (en papillon et en brasse), P. Jolivet, F. Albin, J.-L. Boissonnat.

Dimanche 1^{er} décembre, toujours à Marius-Jacotot, deuxième journée en crawl wet en dos pour les débutants.

A l'issue de ces deux journées, des médailles seront remises au 1^{er} et au 2^e de chaque épreuve.

Week-end très chargé pour la section de natation de Puteaux.

Les débutants seront donc à Puteaux, mais les aînés ne chômeront pas : 15 d'entre eux se rendront à Ostende. Ils y rencontreront plusieurs équipes belges et hollandaises. Les autres, nageurs déjà confirmés, mais encore un peu « tendres » pour faire de longs déplacements, affronteront, le samedi soir, à Suresnes, l'équipe locale et la formation allemande d'Hann-Munden (ville jumelée avec Suresnes). Le dimanche après-midi ils se rendront encore à Suresnes pour y disputer les premières éliminatoires de la Médaille de l'Équipe.

—o—

Nous tenons à féliciter les dirigeants de la section natation du CSM Puteaux pour la parfaite organisation de cette belle réunion.

Leur compétence et leur dévouement vont bientôt porter leurs fruits. Les lauriers vont bientôt fleurir.

TOUS TISSUS d'Ameublement
INSTALLATION D'APPARTEMENTS

Devis gratuit

Voilage en tous genres
Tout le linge de maison

TOUTISSAM 155, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

Il y a 30 ans, la classe ouvrière combattait les accords de Munich

UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE : UN ENTRETIEN AVEC JEAN NENNIG

A la parution de ce numéro de « L'EVEIL », il y aura exactement 30 ans qu'eut lieu la grève du 30 novembre 1938. Ce jour là, une terrible répression s'abattait sur la classe ouvrière française. Il s'agissait, pour le gouvernement d'alors, de réprimer le mécontentement des travailleurs qui luttaient contre la remise en cause des avantages acquis avec le Front Populaire et pour défendre la Paix menacée. Pour mieux connaître cette période de grandes luttes ouvrières, nous sommes allés chez notre camarade JEAN NENNIG, ancien maire de Puteaux, qui, en 1938, était secrétaire du Centre Syndical de Puteaux. Nous lui avons demandé de nous retracer quelques événements importants de cette période historique qui restera gravée à tout jamais dans le cœur des travailleurs français qui la vécurent.

L'EVEIL : Peux-tu nous restituer dans quel contexte politique ces mouvements se produisirent ?

Jean NENNIG : Je crois qu'il convient tout d'abord de rappeler le rôle important qu'y joua le Centre Syndical (organisation équivalente à une union locale de nos jours). Ce Centre fut créé au moment de la réunification de la CGT en mars 1938, à Toulouse. Il assumait un rôle décisif pendant les grèves de juin 1936 et reçut des centaines d'adhésions pour les différents syndicats. Ce fut lui qui aida à organiser les occupations d'usines, élaborer les cahiers de revendications, assura la liaison entre les entreprises et signa les accords ouvriers-patrons dans notre ville. Le Centre comprenait de nombreux syndicats parmi lesquels ceux des Métaux, des Produits Chimiques, du Bâtiment, du Textile, du Livre, du Papier-Carton, des Travailleurs de l'Etat (Arsenal), de la T.C.R.P. (RATP), de l'E.D.F., des Cheminots, des Postiers, des Communaux et des Employés et Techniciens, soit environ 15.000 syndiqués.

Son siège était situé, 78, boulevard Richard-Wallace, dans un pavillon existant encore et qu'il avait fallu louer, le maire Barthelemy se refusant à mettre un local à la disposition des organisations syndicales.

L'EVEIL : Tu as vécu la plupart des grandes luttes du moment, peux-tu nous en retracer quelques-unes ?

Jean NENNIG : En plus de son activité pour la défense des revendications, le Comité apportait son soutien actif au Comité local du Front Populaire et à l'Espagne Républicaine. En février 1937, il participait à la dénonciation de la « pause », qui avait pour but d'affaiblir le mouvement ouvrier et de porter un coup sensible au Front Populaire.

Nous participions ainsi à de nombreuses luttes. Mais, si nous savons que les événements ne se reproduisent jamais deux fois de la même façon, il existe toutefois de curieuses similitudes d'une époque à l'autre. C'est ainsi qu'au début de 1938, la Grande Bourgeoisie accuse la Classe Ouvrière d'être responsable de la chute de la monnaie qui avait été en réalité, provoquée par les spéculateurs de l'époque. Tu vois, cette méthode n'est pas nouvelle, car la Bourgeoisie a toujours voulu faire payer la note aux travailleurs. Par ailleurs, cette même bourgeoisie qui déclarait préférer « Hitler au Front Populaire », organisait le sabotage de la production. Et plus particulièrement celle intéressant la Défense Nationale. Contre cela, les travailleurs de Puteaux réagissaient avec vigueur. Par exemple, chez Morane-Saulnier, où, de l'ouvrier à l'ingénieur, on dénonçait le sabotage du Morane 405-406, qui était le chasseur le plus rapide à cette époque.

L'EVEIL : Et puis vint le 28 septembre 1938, la capitulation de Munich. Quelle fut l'activité du Centre Syndical contre cette trahison ?

Jean NENNIG : Cette époque est restée profondément gravée dans ma mémoire. A l'appel de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne, de nombreuses délégations se rendirent à la Légation de Tchécoslovaquie pour affirmer leur solidarité avec le peuple de ce pays. La capitulation de Munich ouvrait la voie à une violente attaque contre la Classe Ouvrière qui associait la défense de la Paix et de la Démocratie à celle de ses revendications. Il ne faut pas oublier que nous étions proches, à l'époque, du déclenchement de la seconde guerre mondiale.

C'est alors que le gouvernement DALADIER demanda et obtint les pleins pouvoirs et les décrets-lois de Paul REYNAUD frappèrent durement les travailleurs et les couches moyennes. C'est ainsi que le congrès de la C.G.T. décida d'organiser une Journée Nationale contre des décrets et de préparer l'action nécessaire, y compris la cessation du travail dans le cas où celle-ci

s'avérerait indispensable à la défense des réformes sociales.

L'EVEIL : Et comment cela se passa-t-il ?

Jean NENNIG : Le 21 novembre des grèves ont lieu dans la Région Parisienne. 300 pelotons de gardes mobiles cernent les Usines Renault en pleine nuit. Devant une telle situation, la Commission Administrative de la C.G.T. décide à l'unanimité, un arrêt général du travail de 24 heures pour le 30 novembre. C'est alors que le gouvernement présente cet arrêt de travail comme une grève politique, voire comme une tentative insurrectionnelle. Il fait une large publicité aux mesures de répression qu'il envisage. Il adopte un décret illégal pour réquisitionner le personnel des services publics, les cheminots, les agents d'autobus et du métro. Il s'efforce ainsi de créer une atmosphère de terreur, et la presse, la radio martèlent l'opinion. Le gouvernement mobilise des forces de répression considérables. Dans la Région Parisienne, les troupes ont la baïonnette au canon et chaque homme est muni de cartouches. Comme tu le vois, nos dirigeants capitalistes d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Déjà à l'époque, répression et climat de peur étaient les moyens de pression de la Bourgeoisie...

L'EVEIL : Quel fut la réaction des

vembre. Et une permanence clandestine du Centre Syndical est tenue toute la journée du 30 dans l'arrière-salle du Café Congrelet, situé à l'angle de la rue Magenta (devenue depuis la rue Paul-Laffargue) et de la rue Arago. Les liaisons ayant été organisées les jours précédents, nous pouvions ainsi suivre la marche de la grève dans la majorité des entreprises de la localité. Et c'est ainsi que, malgré les menaces de répression, plusieurs milliers de travailleurs de Puteaux répondirent au mot d'ordre de grève. Ceux qui ont vécu cet événement historique se rappellent de la véritable occupation armée de notre cité, mais ils se souviennent aussi du courage et de la volonté des travailleurs de toutes les corporations ayant fait face aux forces répressives. Ceci, parce qu'ils étaient conscients de l'importance de la lutte dans laquelle ils étaient engagés.

L'EVEIL : Quelle fut l'issue de la lutte ?

Jean NENNIG : Il faut d'abord rappeler que parallèlement à l'action du gouvernement pour diviser la classe ouvrière et l'isoler des classes moyennes, que des dirigeants nationaux et départementaux de la CGT, tels BELIN, DELMAS, CHASSAGNE, GUIRAUD, que l'on retrouva plus tard aux côtés de

cales de Puteaux. Et cette haine farouche les poursuivra jusqu'à les livrer plus tard à la Gestapo.

Vingt-cinq militants de chez Morane moururent ainsi sous les balles du peloton d'exécution ou dans les camps de la mort nazis. L'employé de la T.C.R.P., le communiste CARLIER sera assassiné au Commissariat de Puteaux, en décembre 1940, l'ouvrier du bâtiment, militant communiste dont un de nos celluliers porte le nom, Lucien PAIRIERE, le postier communiste GARRAUD, le modéleur communiste G. POUPLEAU, tous dirigeants du Centre Syndical de Puteaux seront arrêtés fin 1940 début 1941 et déportés dans les camps de la mort où ils périront. Beaucoup d'autres encore furent arrêtés ou, échappèrent à la police, comme notre camarade FREJABUE, qui était secrétaire de la section communiste, et moi-même. Nombreux furent parmi eux, ceux qui regagnèrent les rangs de la Résistance pour poursuivre le juste combat.

L'EVEIL : Quelles sont les conclusions de cette période mouvementée que tu peux tirer pour nos lecteurs ?

Jean NENNIG : Le 30 novembre 1938 restera une date importante dans l'histoire du Mouvement Ouvrier Français. La Classe Ouvrière, et pour nous des milliers de travailleurs de Puteaux qui participèrent au mouvement, avaient compris que MUNICH conduisait à la guerre, que cet accord de trahison isolait la France, la désarmait devant le péril hitlérien et la livrait à un ennemi dont le Peuple de France devait subir l'occupation et souffrir de ses crimes quelques mois plus tard.



Une photo de nombreux militants de l'époque lors de la Fête de l'Humanité en 1938. On reconnaît Lucien Pairière (2^e à droite, rang debout), G. Poupleau (4^e à droite, rang debout), tous deux militants communistes exterminés dans les camps de la mort nazis.

ouvriers puteoliens devant cette menace ?

Jean NENNIG : Selon les directives de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne, nous nous organisons contre les mesures de répression et en particulier contre les arrestations préventives de nos militants. Le 29 novembre, des prises de parole ont lieu à l'intérieur et aux portes des usines de Puteaux. Les tracts que nous distribuons montrent aux travailleurs et à la population, la nécessité de ne pas se laisser influencer par la propagande gouvernementale et de suivre le mot d'ordre de grève dans la plus grande union.

Pour ma part, conformément aux décisions, je ne couche pas chez moi, dans la nuit du 29 au 30 novembre.

PETAÏN, au service des occupants, approuveront l'accord de Munich en déclarant « ne pas vouloir mourir pour DANTZIG ». Leur trahison affaiblit ainsi de l'intérieur le mouvement syndical en ne respectant pas les décisions de la majorité du récent Congrès de la C.G.T. qui avait condamné Munich.

Et après cette grève qui avait montré la haute conscience politique, l'esprit national de la classe ouvrière, dans de nombreuses entreprises, le personnel fut lock-outé. Dans la Région Parisienne, des centaines de militants syndicaux furent licenciés et poursuivis par la haine de la bourgeoisie. Ils se trouvaient dans l'impossibilité de trouver du travail. Ce sera d'ailleurs le cas de plusieurs dirigeants du Centre Syndical et de sections syndi-

POUR INTENSIFIER NOTRE COMBAT !

Face aux moyens mis en œuvre par le pouvoir personnel et les monopoles capitalistes, par l'ensemble des forces réactionnaires, le Parti Communiste Français a besoin de sommes plus importantes dans sa lutte au service des travailleurs et du peuple de France et pour la défense de la Paix.

La lutte politique depuis le début de l'année, tout le matériel édité au cours des grandes luttes de mai et juin et la campagne des élections législatives ont imposé d'importantes dépenses à toutes les organisations de notre Parti.

A l'heure où le régime gaulliste s'appête à déclencher toute une série de nouvelles mesures autoritaires antisociales, à l'heure où toute la presse réactionnaire, au service des monopoles, use d'une démagogie sans limites pour désabuser le peuple français, notre Parti, dans la continuité de son combat, riposte avec la vigueur qui s'impose.

Faire front à tous les moyens d'expression (télé, radio, presse, etc...), qui sont au service exclusif du pouvoir personnel, impose une lutte extrêmement dure et inégale. C'est pourquoi, dans ce régime, il ne suffit pas d'avoir raison pour que le peuple tout entier soit acquis aux justes idées démocratiques. Les carences profondes du pouvoir actuel montrent combien notre effort en faveur de l'union ouvrière et démocratique demeure l'élément indispensable pour mettre fin à ce régime, c'est-à-dire au régime absolu des banquiers et des gros industriels, et établir une démocratie véritable.

D'où le besoin pressant de notre parti d'accroître ses ressources fi-

nancières, afin d'apporter un plus grand effort de propagande et d'éducation, pour faire connaître nos propositions aux masses laborieuses pour l'extension des conquêtes sociales, pour le soutien du glorieux peuple vietnamien, pour la paix dans le monde et le socialisme en France.

C'est les raisons pour lesquelles nous lançons dès cette semaine la traditionnelle tombola des Colis de Noël que nos sympathisants attendent déjà. C'est un moyen de permettre à nos sympathisants non seulement de gagner un ou plusieurs superbes lots pour le réveillon, mais aussi d'apporter leur soutien actif à la lutte des travailleurs.

A chaque poste de vente de « l'Huma-Dimanche », dans chaque quartier, les militants communistes auront le plaisir de vous présenter les billets et la liste des lots.

Nous sommes certains que vous répondrez vite à cet appel, et nous vous en remercions.

TEIXIDO,

Trésorier de la
Section du PCF de Puteaux,
Membre
du Bureau de Section.

Chaussures MONTOSSE

14, boulevard Richard-Wallace — PUTEAUX
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION

SERVICE MEDICAL

MEDECINS

Dimanche 1^{er} décembre
Dr BERLOW, 34, rue L.-Voinlin, tél. 506-01-21.

Dimanche 8 décembre
Dr CORBIER, 45, rue Gambetta, tél. 506-24-18.

PHARMACIENS

Dimanche 1^{er} décembre
IZEMBART, 17, rue Charles-Lorilleux.

Dimanche 8 décembre
BLET, 142, rue Jean-Jaurès.
Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat. Tél. 501-33-60.

THEATRE MUNICIPAL

Le Théâtre des Hauts-de-Seine et les Galas Eurothéâtre présentent en coproduction le samedi 30 novembre, à 20 h 45, un événement : la création en France de

LAME DE FOND

de Bevérex Cross, adaptation de José-André Lacour.

Avec Robert - Maxime Aubry, Didier Beaufol, Pierre Bordeaux, Pierre Darriaga, Roland Jouve, Jean Juillard, Gérard Languier, Ambroise Mbia, Jean-Claude Mantet, Bernard Olivier, Daniel Romano et Dominique Stomboni.

Mise en scène et dispositif scénique de Roland Jouve.

CINÉMAS

LE CENTRAL

33, rue L.-Voinlin,
Puteaux - 506-09-19.

Samedi 30 (21 h), dimanche 1^{er} (14 h, 17 h, 21 h), lundi 2 (21 h) :

Un percutant face à face : ADIEU L'AMI

Charles Bronson, Alain De'on.
Mercredi 4 (21 h), jeudi 5 (14 h 45, 21 h), vendredi 6 (21 h) :

Une grande réalisation cinématographique : KING-KONG

Du vrai cinéma fantastique.
Bruce Cabot, Fay Wray, Robert Armstrong.

LE LIDO

35, rue Eichenberger,
Puteaux - 506-03-35.

Samedi 30 (21 h), dimanche 1^{er} (14 h, 17 h, 21 h) :

Le premier grand film comique sur la pitule : PRUDENCE ET LA PILE

David Niven, Deborah Kerr, Irma Danick.

Lundi 2, soirée Art et Essai (21 h) :

L'histoire de Bonny and Clyde vue par Nicholas Ray :

LES AMANTS DE LA NUIT

V.O. sous-titrée français.

Mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 (21 h) :

Un cocktail d'humour et de bons mots cocasses : FAUT PAS PRENDRE

LES ENFANTS DU BON DIEU POUR

DES CANARDS SAUVAGES

Françoise Rosay, Bernard Blier, Marlène Jobert, Paul Francaeur, Robert Dalban.

LE REX

142, avenue Wilson,
Puteaux - 506-25-18.

Samedi 30 (21 h), dimanche 1^{er} (14 h, 16 h 45, 21 h) :

Un fringant Lagardère : Jean Marais ; Un désopilant Passepoil : Bourvil ;

LE BOSSU

En scope couteurs. Avec Sabina Selman.

Mercredi 4, jeudi 5 (21 h) :

Un film de cape et d'épée : LES 3 EPEES DE ZORRO

Mikada Wood, Gloria Milland.

Vendredi 6 (21 h) :

Une pléiade de comique dans LES MALABARS

SONT AU PARFUM

Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, Darryl Cowl, Francis

Bianche, Henri Salvador.

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

SUR LES PROBLEMES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'ENFANCE INADAPTEE

CINÉMAS

LE ROYAL

Vendredi 29, à 21 h. :
Un grand western :
**LES LONGS JOURS
DE LA VENGEANCE**
Dimanche 1^{er}, 14 h., 17 h.,
21 h., lundi 2, à 21 h. :
Darry Cowl et Fernand Ray-
naud dans
SALUT BERTHE
90 minutes de fou-rire.

LE PARIS

Du mercredi 27 novembre au
lundi 2 décembre, jeudi 5, ma-
tinée à 15 h, dimanche 1^{er} dé-
cembre, matinées 14 h, 17 h :
Un film de Walt Disney :
**LE FANTÔME
DE BARBE-NOIRE**
Du mercredi 4 au lundi 9 dé-
cembre à 21 h, dimanche, mati-
nées 14 h, 17 h :
**FAUT PAS PRENDRE
LES ENFANTS DU BON DIEU
POUR
DES CANARDS SAUVAGES**

ALCAZAR

Cinéma d'Art et d'Essai
(Gare d'Asnières)
Du 27 novembre au 1^{er} décem-
bre :

**MAZEL-TOV
OU LE MARIAGE**
de Claude Berri.
En 1^{re} partie :
ORATORIO POUR PRAGUE
de Jean Nemeč.
Lundi 2 décembre :
O'SALTO
Débats animés et organisés
par Culture et Cinéma.

CASINO

(Gare de Bécon)
Alain Delon et Charles Bon-
son dans
ADIEU L'AMI

Pour vos cadeaux
PENSEZ LIVRES
et retenez votre soirée du
20 DECEMBRE

Vous trouverez
**LIVRES POUR ENFANTS
LIVRES D'ART
ROMANS-ACTUALITE**

à la
VENTE-SIGNATURE
organisée par la section
de Courbevoie du Parti
Communiste Français

DEBAT avec
Laurent SALINI
Rédacteur en chef adjt.
de « l'Humanité »

sur
**« LA MARCHÉ
DE LA FRANCE
AU SOCIALISME »**
VENDREDI 20 DECEMBRE
20 h. 30
Salle du Prado
avenue Marceau

RETRAITES

Retraites Sécurité Sociale, re-
traites complémentaires : cha-
que mercredi, de 14 h. 30 à 17
heures 30, Union Locale des Syn-
dicats C.G.T., 5, rue C.-Hebert.

ROGER GUERIN A REÇU UNE DELEGATION DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISE

Dans le cadre de l'action en-
treprise par l'Union des femmes
françaises sur les questions in-
téressant les mères de famille
de Courbevoie, la section locale
de l'U.F.F. avait demandé au-
dience aux divers élus de notre
ville.

La délégation fit part à notre
camarade des nombreux problè-
mes qui soucient beaucoup les
mères de famille de la localité.

Deux questions furent parti-
culièrement débattues, une con-

cernant l'enfance inadaptée et
plus précisément le maintien en
activité à Courbevoie et son dé-
veloppement du Centre médico-
psycho-pédagogique.

Nous publions ci-dessous son
intervention à ce sujet.

L'autre question portait sur
l'enseignement technique et sur
le manque de place dans les
C.E.T. et l'inquiétude des fami-
les sur l'avenir de leurs enfants
placés dans des classes « d'ac-

cueil » où ils ne peuvent ap-
prendre un véritable métier.

Notre camarade rappela les
efforts des élus communistes
pour que soient mises en prati-
que des mesures permettant
l'application de la loi portant
jusqu'à 16 ans, la scolarité.

Et d'autre part les interven-
tions des conseillers généraux
sur le grave problème des C.E.T.
où il manque plus de deux mil-
le deux-cents places rien que
pour le département des Hauts-
de-Seine.

donnés aux enfants qui y vien-
nent en consultation.

D'autre part, je vous serais
reconnaissant de bien vouloir
m'informer des dispositions
prises pour doter ce Centre
d'un personnel qualifié et suf-
fisant, nécessaire à son activi-
té.

Dans l'attente des suites que
vous voudrez bien donner à
ces demandes, je vous prie de
croire, Monsieur le Préfet, à
l'assurance de ma considéra-
tion la plus distinguée.

Roger GUERIN,
Conseiller Général
des Hauts-de-Seine.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

TOUS LES JEUNES GENS QUI AU-
RONT 21 ANS D'ICI LE 1^{er} MARS
doivent s'inscrire avant le 10 dé-
cembre sur la liste électorale, en
se présentant au Bureau des Elec-
tions, rue Gravet.

Rappelons que l'inscription sur
les listes électorales est obligatoi-
re et ne peut se faire qu'en période
de révision des listes.

L'inscription avant le 10 décem-
bre est donc une obligation et une
nécessité pour participer au refe-
rendum qui aura vraisemblablement
lieu début mars et qui pourrait être
suivi d'élections municipales.

Monsieur le Préfet,

J'ai été informé de la situa-
tion du Centre médico-psycho-
pédagogique situé à Courbe-
voie, boulevard Aristide-
Briand.

Ce Centre qui rend de grands
services à la population scolaire
est menacé de transfert, les
locaux qu'il occupe étant très
exigus, et de plus, réclamés
par la bibliothèque municipale
pour s'agrandir et y installer
une discothèque.

Je vous serais très obligé de
bien vouloir faire l'impossible
pour régler ce problème, afin
que soient attribués à ce Cen-
tre médico-psycho-pédagogique
des locaux plus en conformité
avec les soins et la rééducation

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

SERVICE REGULIER COTE D'AZUR — ROUSSILLON
GROUPAGE MOBILIER TOUTE LA FRANCE

CHANFREAU 27, rue Auguste-Blanche
PUTEAUX 506-04-75
772-09-10

CREDIT

aux fonctionnaires
et allocataires familiaux

ÉTAT CIVIL

SEMAINE
DU 20 AU 26 NOVEMBRE 1968

MARIAGES

Lega Jean-Baptiste, graveur, 20,
rue du Président-Kruger, Cour-
bevoie, et Rodrigues Jeannine,
fourreuve, même adresse.

Lami Claude, agent de plan-
ning, 102, rue de Colombes, Cour-
bevoie, et Azambre Chantal, ai-
de-comptable, Boulogne-Billan-
court.

Gaudry André, étudiant, 22, rue
de Rouen, Courbevoie, et Le-
clerc Odile, étudiante, Saint-Ger-
main-en-Laye (78).

Eisenreich Jean-Claude, sur-
veillant d'externat, Ermont (95),
et Semann Nicole, professeur
d'allemand, 3, place Hérodol,
Courbevoie.

Pour votre mariage...
... vos photos d'identité

STUDIO

MICHEL MANCEAU
21, rue de Normandie
COURBEVOIE — DEF. 46-52

Bourvier Roger, ouvrier métal-
lurgiste, 25, rue Kléber, Cour-
bevoie, et Serra Alves Laurinda,
conditionneuse, La Garenne-Col-
ombes (92).

Peyraud-Magnin Jean, ingé-
nieur, 37, rue de la Sablière,
Courbevoie, et Mercier Nicole,
assistante d'ingénieur, Paris-9^e.

Lepetit Didier, technicien su-
périeur, Bois-Colombes, et Le-
maire Danièle, employée de ban-

que, 37, rue de la Sablière, Cour-
bevoie.

Buffavant Charles, professeur,
20, rue de Colombes, Courbevoie,
et Rebeyrol Marcelle, décoratri-
ce, même adresse.

Aubourg Robert, employé
comptable, 5, rue Louis-Ulbach,
Courbevoie, et Brisset Annick,
employée de transit, même
adresse.

Hardy Jean-Pierre, architecte,
15, rue de l'Hôtel-de-Ville, Cour-
bevoie, et Engelson Marianne,
orthophoniste, Genève (Suisse).

Demaret Daniel, technicien
électronique, Domont (95), et Be-
lette Joëlle, sans profession, 55,
rue de Bezons, Courbevoie.

Gilbert Roland, dessinateur,
7, rue du Maréchal-Lyautey, Cour-
bevoie, et Paugam Mauricette,
sténo-dactylographe, Bois-Colom-
bes.

Thomas Jean-Claude, profes-
seur de dessins d'art, 149, rue
J.-B.-Charcot, Courbevoie, et Ber-
tin Monique, professeur d'histo-
ire, Vigneux-sur-Seine (91).

Despert Eustache, O.S., Neuil-
ly-sur-Seine (92), et Hatte Jani-
ne, employée de maison, 10, bou-
levard de Verdun, Courbevoie.

NAISSANCES

Besson Christophe, Courbevoie.
Mulot Marie-Laure, Courbevoie.
Cenraud Philippe, Courbevoie.

DECES

Mme Delacourt, née Lefevre
Suzanne, 59 ans, Courbevoie.
Mlle Féron Berthe, 89 ans,
Courbevoie.

M. Blandoff Alexandre, 79 ans,
Courbevoie.

M. Gautier Raymond, 68 ans,
Courbevoie.

M. Mayet Charles, 82 ans,
Courbevoie.

SURBOUM

Le Cercle U.J.C.F. de
Courbevoie invite tous
les jeunes Courbevoi-
siens et Garennois à sa
SURBOUM

le

dimanche 1^{er} décembre
à partir de 14 heures

Salle Le Caignard
Rue Jean-Bonin
à La Garenne
(Près de la place
de Belgique)

Venez nombreux !...

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général
se tient à la disposition de la po-
pulation les 2^e et 4^e lundis de
chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h.,
3, rue Joseph-Rivière.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.E. DU LYCEE MIXTE PAUL-LAPIE - A.-DE-VIGNY

Plus de six-cents parents
d'élèves assistaient samedi 23
novembre, à l'assemblée gé-
nérale de l'Association des parents
d'élèves du lycée.

M. Ferré, principal du lycée
et Mlle Gabrielli, directrice pé-
dagogique, apportèrent des ex-
plications claires et précises sur
la situation dans le lycée ; tant
en ce qui concerne les événe-
ments de mai-juin, l'enseigne-
ment dispensé, les horaires des
cours, la composition du futur
Conseil d'administration, etc...

Mmes Pouey et Brun, respecti-
vement présidentes sortantes
des Associations Alfred-de-Vigny

COMMUNIQUE DE LA CROIX-ROUGE Comité de Courbevoie - 31, rue V.-Hugo

Le Comité de la Croix - Rouge
Française a repris ses activités de-
puis la rentrée d'octobre.

Elle a, concurremment avec les
œuvres de solidarité de la ville,
réalisé la quête au profit de nos
vieillards. Le produit de cette qu-
ête va permettre de confectionner
400 colis au bénéfice de personnes
âgées ayant de faibles ressources.

Ces colis seront distribués au
moment des fêtes de fin d'année
par les Secouristes de la Croix-
Rouge.

Le recrutement, l'éducation et
l'administration de ces jeunes se-
couristes sont parmi les activités
Croix-Rouge, une des plus impor-
tantes.

Les services rendus par ces équi-
pes de secouristes au bord des
grandes routes de France sont d'une
importance capitale.

Le président national de notre
Œuvre, le général Debenedetti, a
pris la décision d'autoriser tous les
Comités Croix-Rouge locaux à re-
cruiter des adhérents.

Là où il y a des misères à sou-
lager, là est la Croix-Rouge, tou-
jours présente, fraternelle et bien-
faisante.

Libre de toute allégeance politi-
que, religieuse et raciale, elle ne
connaît qu'un seul but : « Secourir
ceux qui souffrent ».

En raison de son action efficace
lors de tous les cataclysmes, lo-
caux, nationaux et mondiaux, la
Croix-Rouge mérite d'être mieux
connue et aidée. Un nombre d'adhé-

rents toujours plus grand devrait
grossir ses rangs.

Le Comité de Courbevoie deman-
de aux Courbevois, d'adhérer
nombreux à la Croix-Rouge dont
l'action est internationale.

Le Comité vous remercie d'avance.

Les adhésions sont reçues par
lettre au Siège du Comité, 31, rue
Victor-Hugo, à Courbevoie.

Une permanence est organisée à
ce siège tous les mercredis, de
14 h. 30 à 17 h. 30.

Le Comité.

SERVICE MEDICAL

Pour le service médical de
nuit ou du dimanche, des chan-
gements peuvent intervenir au
dernier moment. S'adresser au
commissariat de police : 333.
46.40.

PHARMACIES DE GARDE
(Le dimanche jusqu'à 20 heu-
res et le lundi matin).

Dimanche 1^{er}
et lundi matin 2 décembre
BERGERON, 44, avenue
Pasteur.

RONCERAY, 77 bis, rue de
Bezons.

Dimanche 8 et lundi matin
9 décembre :

LACOR, 16, place Hérodol.
AUJEAN, 30, boulevard de
la Mission-Marchand.

EN SEMAINE

La pharmacie DOKHAN, 112
avenue du Général-de-Gaulle,
à La Garenne (près de l'em-
branchement) reste ouverte
jusqu'à 22 heures).

THEATRE DU PETIT MONDE

Salle des Fêtes du stade
de Courbevoie, **DIMANCHE**
1^{er} DECEMBRE, à 15 h :
« LE PETIT POUCE »,
d'après le conte de Ch. Per-
rault.

" A la bonne cave "
Mon HENAUT — 39, rue des Anciens-Combattants
COURBEVOIE — 333-56-46
SPECIALITES DE VINS FINS
PROVENANCES } VINS DE GIGNAC
DIRECTES } SANCERRE — POUILLY
Consultez-nous pour vos réceptions
— LIVRAISON A DOMICILE —

CADUM ET SES MAUVAISES ODEURS INFECTENT LES QUARTIERS DANTON - ROUEN - SEGOFFIN

A nouveau les habitants des quartiers limitrophes à l'usine (Cadum) Colgate-Palmolive, s'émeuvent des odeurs parfois pestilentielles que celle-ci émet.

Une fois de plus notre camarade Roger Guérin, se faisant l'interprète de ces plaintes intervient auprès des services préfectoraux.

Question écrite à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine :

M. Guérin Roger, conseiller général, porte à la connaissance de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, la protestation des habitants des quartiers Danton - Rouen - Segoffin, de Courbevoie, quartiers limitrophes de l'usine Colgate Palmolive (Cadum).

Cette usine qui traite du suif pour sa fabrication de savon se trouve implantée à un angle ouest-sud-ouest, en plein dans les vents dominants de quartiers très peuplés. Les mesures de protection contre les odeurs étant insuffisantes ou mal conditionnées ; des milliers de familles se trouvent incommodées

par les odeurs nauséabondes que cette entreprise émet.

De l'avis de certaines personnes autorisées, il semble que quelques aménagements, tels que hangars sous légères pressions atmosphériques, bâches hermétiques pourraient éviter rapidement ces inconvénients aux riverains les plus proches, ceux des rues Caen, Danton, de Rouen, Eugène-Caron, Gaultier, boulevard de la Mission-Marchand.

C'est pourquoi, M. le conseiller général Roger Guérin, insiste auprès de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, pour qu'il intervienne énergiquement pour que cet établissement classé, prenne les mesures efficaces qui s'imposent.

NAISSANCE D'UNE AMICALE DE LOCATAIRES AUX H.L.M. GAULTIER - MARCEAU NORMANDIE - SCHWEITZER

Le 7 novembre, s'est tenue l'assemblée constitutive d'une Amicale de Locataires, adhérente à la Confédération nationale des locataires, pour le groupe H.L.M. Gaultier - Marceau - Normandie - Schweitzer. Un bureau a été élu et des délégués dans chaque immeuble.

Au vrai il semble que les problèmes ne manquent pas dans ce groupe pourtant tout neuf.

Le chauffage par exemple demande un réglage sérieux ; lors de la dernière période de froid il faisait 25° dans certains bâtiments, 10° dans d'autres.

On signale aussi de fréquentes fuites d'eau et le débit irrégulier, ou l'absence d'eau chaude certains jours.

L'Amicale a sorti un premier bulletin où sont relevées toutes sortes de doléances, par exemple :

— Doléances portant sur l'ensemble des bâtiments.

Les stores se détériorent rapidement par la conception de leurs montages, claquement et rupture par grand vent.

La pose de serrures à l'entrée des sous-sol et garages à vélos pourraient éviter à l'avenir les nombreuses effractions commises dans les caves des locataires, des vols d'outillage et divers atteignant des sommes importantes.

Malfaçon dans le système d'acrosage des luminaires, la qualité du travail étant fort critiquable.

Les poignées de fenêtres, mal conçues et mal posées restent

dans la main de nombreux locataires sans que ceux-ci aient fait un gros effort.

Rampes d'escalier pour les entrées des bâtiments comportant plusieurs marches afin de soulager les personnes âgées.

Dans le bâtiment I, les panes fréquentes d'ascenseurs créent une gêne pour les usagers.

Nous posons la question : qui paie les réparations ?

— Le remplacement de la porte d'entrée du bât. 3.

— Mauvais scellement des carrelages de cuisine.

— Décollement des parquets.

— Affaissement des sols dans certains logements.

— Mauvaise étanchéité des menuiseries des fenêtres.

— Activités et aménagements sociaux dans le groupe.

L'installation des postes téléphoniques publiques, soit dans les halls d'entrée ou sous forme de cabines, la forme et le lieu étant à déterminer.

La création d'une annexe ou centre payeur de la Sécurité Sociale dans le quartier.

Un local mis à la disposition de notre Amicale afin qu'elle puisse s'y réunir.

Un local pour les jeunes.

Aires de jeux aménagés pour les enfants.

Ce n'est là qu'un petit échantillon des légitimes revendications qu'aborde le bulletin en question.

On le voit les raisons d'existence et d'activité de l'Amicale ne manquent pas.

REFORME DE LA VIE SCOLAIRE Ce qu'on en pense dans les lycées de Courbevoie

Par milliers, les lycéens de Courbevoie ont pris une part active aux luttes de mai et juin. S'il reste que le problème fondamental d'une réforme complète et démocratique de l'enseignement demeure, il est aussi vrai que la puissance avec laquelle travailleurs, étudiants, lycéens, enseignants et parents d'élèves ont manifesté leurs revendications, a contraint le gouverne-

ment à en tenir compte.

Des premiers succès ont été enregistrés. Parmi ceux-ci, la réforme de la vie scolaire dans les lycées est un point important qui intéresse les enseignants, les lycéens, leurs parents, mais aussi les futurs lycéens et les futurs parents de lycéens.

C'est pourquoi « l'Eveil » entreprend cette semaine la publication d'une série

d'avis sur cette réforme, dans le but d'informer tous les intéressés, de montrer l'importance des réformes décidées, mais aussi leurs limites.

Nous invitons, bien sûr, tous nos lecteurs à nous écrire, à participer à ce débat que nous ouvrons aujourd'hui avec un jeune lycéen de Vauban : Jean-Marie FOUCHER.

Voici ce qu'il nous a dit :

Nous avons obtenu la participation des élèves au Conseil d'administration et au Conseil de classe. Le nombre d'élèves admis à ces Conseils est proportionnel à l'importance du lycée ; l'élection se fait au second degré ; les parents y seront représentés.

Le Conseil d'administration examinera tous les problèmes posés par l'établissement. Toutes les décisions importantes y seront prises.

Ce qui est important dans la participation des élèves à ce Conseil c'est qu'ils sont les porteurs des besoins, des intérêts et des revendications et qu'ils peuvent les exprimer avec force et les défendre. Ils peuvent aussi agir pour introduire dans le Conseil une certaine souplesse de fonctionnement, arriver à le doter de certains moyens de contrôle.

Par exemple le rôle du Conseil d'administration sera de créer un foyer socio-éducatif désiré par la plupart d'entre nous.

Le poids de cette participation pourra aider à nous faire entendre du gouvernement pour obtenir ce qui devrait nous être alloué.

Notre rôle dans le Conseil de classe nous paraît tout aussi important ; elle permet de nous faire les avocats, plutôt les dé-



légués de nos camarades auprès des professeurs. Des élèves peuvent souffrir de difficultés d'ordre pratique, familial, pécuniaire, etc... (par exemple le travail à la maison rendu difficile à cause du logement trop petit). Notre rôle est de faire connaître ces situations aux professeurs, afin que des décisions hâtives ne portent pas préjudice à leur travail et à la suite de leurs études.

Ce rôle, je le répète, est très important ; il faudra que tous

les délégués le prennent à cœur car il a une incidence sur l'avenir de chacun de nous.

Cet aspect de la réforme concernant les établissements permettra de nous apprendre l'usage de la démocratie, la pratique de la vie sociale, notre esprit d'initiative et de responsabilité.

Jean-Marie FOUCHER,
7, rue Fromentin, Paris-9^e.

La semaine prochaine :
L'OPINION
D'UN PROFESSEUR

UN VETEMENT QUI DORT... EST UN VETEMENT MORT

Rénovation de tous vêtements

TISSUS - PEAUX

Hommes - Dames - Juniors

"STADE-RETOUCHE-SERVICE"



AVANT

RACCOURCIT - RETRECIT - RALLONGE

MAX PARKER

TRANSFORME

Autob. 163 - 164 (arrêt Bd de la Paix) - 175 (Pt Bineau)



56, boulevard de Verdun
COURBEVOIE - 333-91-60

VOS VESTONS CROISES
EN VESTONS DROITS



APRES

Travaux exécutés par spécialiste

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES

POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DROIT AU TRAVAIL DES JEUNES

Par un article publié dans l'Eveil du 1^{er} novembre, l'U.F.F. avait alerté les mères de famille sur le risque de transfert dans une commune voisine, du Centre médico-psycho-pédagogique situé au Stade, boulevard Aristide-Briand, à Courbevoie.

Les mamans dont les enfants fréquentent ce Centre ont pu juger de l'exiguïté des locaux mis à sa disposition, ce qui ne lui permet pas d'avoir une activité et un personnel en rapport avec ses possibilités et avec les besoins de la population scolaire de Courbevoie.

Le maintien de ce Centre dans notre commune relevant :

— de l'Inspection départementale pour le personnel qui lui est affecté ;

— du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour les crédits qui lui sont alloués ;

— de la Municipalité pour les locaux,

nous nous sommes adressés dans ces trois directions pour demander une audience, et nous avons obtenu :

— Un rendez-vous avec Mlle Bor-

dier, inspectrice départementale à Rueil pour l'Enfance inadaptée, qui nous a garanti le maintien de ce Centre à Courbevoie, son agrandissement étant conditionné par l'attribution de nouveaux locaux par les services municipaux. Elle prévoit également la mise en place ultérieurement d'une commission médico-psycho-pédagogique qui dépistera dans les écoles, les enfants dont les difficultés nécessiteront les soins du CMPP, les moins atteints pouvant bénéficier sur place de séances de rééducation.

— Un rendez-vous avec M. Roger Guérin, conseiller général, auprès de qui se sont rendues en délégation une dizaine de mères de famille.

M. Roger Guérin interviendra pour l'obtention rapide d'un local et d'un personnel qualifié plus important.

Il interviendra également pour l'agrandissement du Collège technique Vauban, qui ne correspond pas aux besoins de la population de Courbevoie (5 à 17 % seulement suivant les classes, sont des enfants de Courbevoie, ce qui représente une bien faible proportion

« d'élus » dans notre commune).

Une autre campagne est prévue pour la fourniture gratuite en Collège technique, des livres et matériel scolaire pour les enfants des familles ayant un salaire modeste, comme cela existe dans nombre de communes voisines.

Nous espérons que la Municipalité voudra bien se manifester à son tour pour attribuer au plus tôt un local décent au CMPP tenant compte d'une part des besoins des éducateurs, d'autre part d'une implantation rationnelle, en fonction de tous les groupes scolaires de la commune.

Beaucoup de mères de famille, d'éducateurs soutiennent déjà l'action de l'UFF à Courbevoie. Nous leur rappelons que le 14 DECEMBRE, à NANTERRE, aura lieu notre Rencontre départementale pour le DROIT AU METIER ET AU TRAVAIL DES JEUNES, où sera présenté un premier bilan des besoins scolaires du département d'après de multiples enquêtes, témoignages, suggestions.

Le 26 JANVIER 1969, à PARIS, aura lieu notre RENCONTRE NATIO-

NALE, dont l'importance et l'ampleur, dès maintenant assurée, nous permettront de peser sur les décisions départementales pour arracher les crédits nécessaires à l'Education Nationale, pour ce qui a été obtenu en mai ne soit pas remis en cause, pour que notre jeunesse ne fasse pas les frais de la crise monétaire et des exigences de la politique d'austérité.

Le Bureau de l'UFF.

Chute sur la voie publique

Le 20 novembre à 19 h 30, M. Jean Rouillon, demeurant 10, rue de Lorraine à Courbevoie, a fait une chute à l'angle des rues de Bezons et du Capitaine-Guynemer. Il a dû être transporté par police-secours à l'hôpital Kilford et dirigé ensuite sur Beaujon où il a été admis en observation.



Augmentation des salaires chez LAVIGNE

Après le dépôt de plusieurs cahiers de revendications et à la suite de l'action de la section syndicale CGT, les travailleurs de chez Lavigne ont obtenu une nouvelle augmentation de salaires qui se répartit ainsi :

0 f. 16 de l'heure pour les OS.

0 f. 10 pour les P1.

0 f. 20 pour les P2.

Les échelons intermédiaires dans les catégories sont supprimés.

BERNARD-MOTEURS toujours en lutte

Depuis la rentrée de septembre, les travailleurs de chez BERNARD-MOTEURS luttent pour de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires. L'« Eveil » a déjà plusieurs fois relaté leurs luttes.

La direction a utilisé plusieurs méthodes pour briser leur lutte ; la dernière en date a été l'utilisation d'intérimaires. On a voulu faire jouer à ceux-ci le rôle de briseurs de grève. Les peintres (qui étaient menacés par cette manœuvre) ont adopté une attitude juste ; ils ont convaincu les intérimaires de ne pas travailler à leur place.

Le chef du personnel, in-

capable de garder son calme, a renvoyé les intérimaires et a décidé de prendre une sanction : mise à pied pour trois jours d'un délégué C.G.T.

La réaction ne s'est pas fait attendre. A 88 % pour protester, les travailleurs ont fait grève toute la journée du vendredi et ont occupé l'usine.

La direction de l'usine semble n'avoir rien appris du mouvement de mai ; comme beaucoup de patrons de la métallurgie, ceux de Bernard-Moteurs continuent à penser que seule la menace paie. Les travailleurs, eux, ne l'entendent pas ainsi. Ils ont des revendica-

tions et comptent bien les défendre. Un fonctionnaire de l'Inspection du Travail a cru bon, en recevant les délégués syndicaux, de prôner la participation. Belle participation en effet. Devant le refus patronal de discuter, les peintres, dès mardi, ont repris les arrêts de travail.

Notre camarade M. DUFFOUR s'est rendu avec une délégation à la préfecture et a protesté auprès du directeur du Cabinet du préfet des méthodes employées par la direction de l'entreprise.

A l'O.G.I.F. (ex-OCIL) de Rueil-Plaine Des locataires mécontents... et agissants

Les raisons de mécontentement s'accumulent depuis des années pour les locataires de l'O.C.I.L.

Outre les augmentations successives du loyer de base (actuellement près de 60 % du chiffre d'origine) les locataires ont vu s'accroître le montant des charges dans des proportions telles qu'une quittance d'octobre 1968 est environ égale AU DOUBLE d'une quittance d'octobre 1958.

On peut toujours citer aux locataires de l'O.C.I.L. des exemples pires que le leur : l'argument est d'autant plus discutable que les immeubles de l'O.C.I.L. ont le triste privilège d'être parmi les plus négligés tant pour l'aspect extérieur que pour le choix des matériaux (plomberie, électricité, etc...).

Les locataires pensent avec juste raison que (nous citons ce propos maintes fois entendu) « C'est encore bien trop cher pour ce que c'est » !

Il s'avère en effet que, plus les charges augmentent, moins les locaux sont entretenus, et plus sont négligés des travaux de réfection de première nécessité.

Aussi les locataires de certains escaliers ont-ils pris en juin dernier l'initiative d'une pétition (où ne manquaient que les signatures des gens en vacances) qui réclamait entre autre chose la réfection des façades et un meilleur entretien des parties communes : entrées, ascenseurs, escaliers, caves.

Porte-parole de la société propriétaire, le gérant n'opposa à ces demandes très justifiées qu'une fin de non-recevoir, faisant peser toute la responsabilité de l'état déplorable des lieux sur « quelques perturbateurs ».

Cette réponse mit le comble au mécontentement, et une nouvelle pétition, rapelant les revendications principales : en-

tretenant, peinture des façades, rebouchage des fissures dans les appartements du 9^e étage, etc... fut adressée à la société, le double étant communiqué au Maire de Rueil et au député de la circonscription.

Il semble qu'on ait enfin pris les choses au sérieux, tant à la Mairie qu'à l'O.C.I.L. Des promesses ont été faites, et les lo-

Elles pensent qu'il appartient à la société propriétaire de prendre les mesures qui s'imposent.

Du reste, l'état désolant des façades, que le Maire reconnaît lui-même, ne saurait être imputé à des perturbateurs...

En conclusion, l'initiative et l'action ont eu de premiers résultats. Cet exemple montre



Les immeubles de Rueil-Plaine.

locataires n'ont pas l'intention de se contenter de promesses !

Quant au conseil donné par M. Baumel aux locataires de faire en quelque sorte leur propre police à l'encontre des « perturbateurs », maintes personnes ne l'ont guère apprécié !

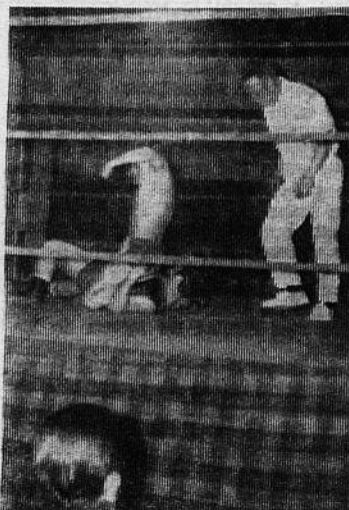
combien serait utile une solide organisation de l'ensemble des locataires de cette cité, où se posent bien des problèmes, outre ceux que nous venons d'évoquer.

Correspondant « Eveil ».

JOURNEES DU SANG A RUEIL

**Samedi 30 novembre
et dimanche 1^{er} décembre**

Les prochaines journées du sang auront lieu le samedi 30 novembre, de 16 h 30 à 19 h 30, et le dimanche 1^{er} décembre, de 8 h 30 à 11 h 30, salle de la Justice de Paix, 25, rue du Docteur-Zamenhof. Groupe scolaire Robespierre garçons, place des Docks, camion de prélèvements rue de Colmar, face à la cité commerciale.



Laurent Dauthuille, toujours aussi populaire.

RUEIL MALMAISON

AGENCE LOCALE :
28, rue du Dr-Zamenhof

ACCIDENT MORTEL

Un tragique accident s'est produit samedi dernier boulevard Stelle à la hauteur de la rue Charles-Drot. La collision se fit entre la voiture de M. R. Verrechia, demeurant à Nanterre, et celle de Mlle Paulette Astier, habitant 11, allée de Bretagne à Nanterre. Celle-ci, atteinte de plusieurs fractures, décédait dans la soirée à l'hôpital Stell.

LEON

AVIS A LA CLIENTELE

Nous avons le regret d'informer notre clientèle des quartiers Longbroyaux, St-Cucufa et Chataigneraie, qu'en raison des travaux qui seront entrepris sur la route de l'Empereur, le passage sur cette voie nous sera interdit pour une durée d'un mois.

En conséquence, à dater du lundi 18 novembre 1968, il ne nous sera plus possible de desservir ces quartiers ; nos voitures se trouvant dans l'obligation d'emprunter l'itinéraire direct par la rue Otis-Mygatt.

Nous continuerons cependant à assurer matin et soir le service scolaire de Pasteur.

La Direction.

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :

Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenoff, ou sur rendez-vous (tél. : 967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. : Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06.

AMBULANCE : téléphone 967.00.33.

TAXI : téléphone 967.01.61.

CINÉMAS

■ **LE CASINO**
Vendredi et samedi à 21 h :
**PROFESSIONNELS
POUR UN MASSACRE**
Dimanche 15 h et 21 h :
LES REQUINS VOLENT BAS

■ **L'ETOILE**
Vendredi et samedi 21 h :
COBRA
Dimanche 14 h, 17 h, 21 h :
PECOS TUE OU MEURT

■ **L'IMPERATOR**
Vendredi et samedi 21 h :
**LE MARIAGE
OU MAZEL-TOV**
Dimanche 14 h, 17 h, 21 h :
**L'AFFAIRE
THOMAS CROWN**

■ **LE MALMAISON**
Vendredi et samedi 21 h :
**L'AFFAIRE
THOMAS CROWN**
Samedi 17 h, dimanche 14 h, 17 h :
LE MARIAGE
Dimanche 21 h :
LA GUERRE EST FINIE

SERVICE MEDICAL

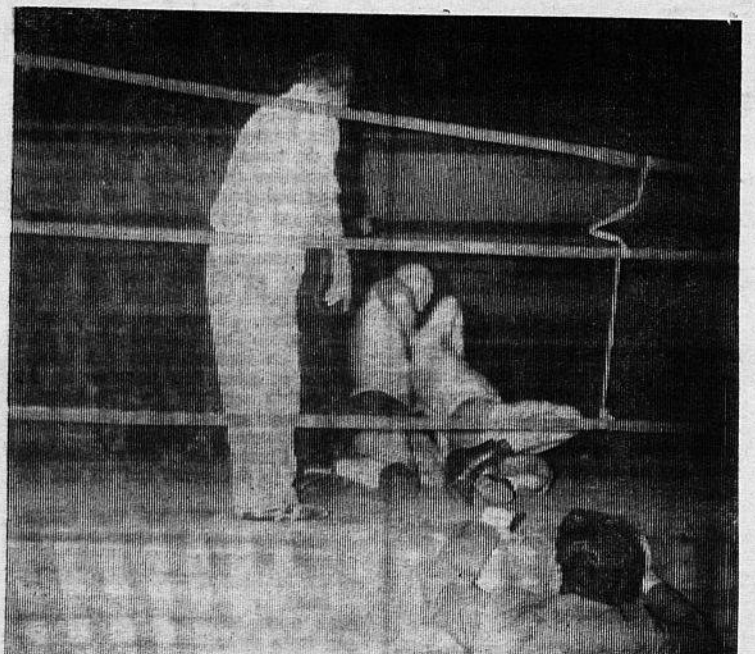
Dimanche 1^{er} décembre

■ **PHARMACIES DE GARDE**

KARILA, rue Diderot,
LEMMEL, 28, rue des Frères-Lumière.

SUCCES DU GALA DE CATCH DES BRETONS DE RUEIL

Les Bretons de Rueil ont, une nouvelle fois, réussi dans leur entreprise. Ils organisaient vendredi dernier, au cinéma l'Etoile, un grand gala de catch avec des vedettes internationales : ce fut un succès complet. Dès 21 heures, la salle de l'Etoile était complètement remplie de nombreux adeptes du catch. Ceux-ci furent comblés par un spectacle plein de vigueur, de ruse et d'humour. De plus, le populaire Laurent Dauthuille sut lui-même animer les 2 premiers qu'il arbitra. Les vainqueurs de la soirée furent : Claude ROCCA et l'enfant chéri de l'Etoile, Henri LE MAO.



Un instantané du combat vedette : le terrible V. Krammer malmène H. Le Mao.

Le chauffage cet hiver

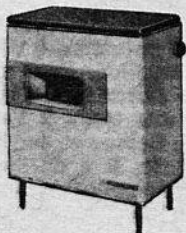
Un appareil de chauffage usagé ou âgé coûte cher

ROLLAND FRÈRES

8, rue Castel - Marly
NANTERRE - 204-10-77

vous fourniront le chauffage le mieux adapté à vos besoins à des prix compétitifs

Dépositaire des grandes marques
**DE DIFTRICH
ARTHUR MARTIN
PIED-SELLE, etc.**



L'école primaire de demain sera-t-elle mixte ?

Une expérience passionnante aux Martinets

Il fut un temps où une règle bien établie voulait que des locaux distincts reçoivent d'une part les écolières, et les écoliers d'autre part, quitte à ce que l'on chahute un brin quand on se retrouvait à la sortie. Deux exceptions à cette règle : la maternelle à un bout de la chaîne (jouant peut-être aussi dans ce domaine son rôle de précurseur ?) et la faculté à l'autre bout (les étudiants y étant du reste une minorité).

Bien des choses ont changé dans le monde qui nous entoure, y compris dans le monde scolaire. Pourquoi ne pas considérer d'un œil nouveau cette notion de mixité ?

En mai et juin, il n'est pas une école de Rueil où cette question n'ait été posée. Souhaitée par certains parents et enseignants, considérée parfois comme une sorte de mal inévitable, qu'en est-il au juste de la mixité à l'école primaire ?

Rien ne peut remplacer une expérience vécue. Voir d'abord, tirer quelques conclusions ensuite, c'est ce que « L'Eveil » a voulu faire pour ses lecteurs (et pour l'édification de ses rédacteurs...)

● 3 classes à effectif normal

Précisons d'abord que l'expérience porte sur trois classes préparatoires de l'école des filles, effectif moyen : 25 élèves (à ne pas dépasser au cours préparatoire, surtout quand il s'agit d'une classe mixte).

Pourquoi cette décision aux Martinets ? Parce qu'elle permettrait de résoudre des problèmes d'effectifs d'une manière plus satisfaisante en groupant l'ensemble des élèves des classes préparatoires garçons et filles.

Parce que, surtout, c'était l'occasion d'expérimenter ce qui avait été envisagé en mai-juin, et de l'expérimenter avec des classes non surchargées.

● Les classes mixtes au travail

Ce n'est pas plus mal... Il semble que les filles soient plus soigneuses... que les cahiers de ces messieurs restent, en général, plus négligés, et que ces messieurs, aussi, se montrent un peu plus turbulents.

Rien de grave dans tout ceci : des classes sans doute plus « dures » à tenir, mais aussi plus vivantes.

A noter aussi qu'après une période de rodage, les difficultés — très mineures et dues en partie au caractère encore exceptionnel de la mixité — s'atténuent.

● Dans la cour de récréation

Ici, nous répondrons surtout à une préoccupation des parents d'élèves (filles). Force est lieu de constater que la cour de récréation d'une école de filles offre un spectacle plus reposant pour l'œil et l'oreille que la cour côté garçons.

Aux Martinets, rien n'alimentera la rubrique « faits divers » des journaux. Quelques bousculades sans doute... mais les filles s'habituent à réagir autrement qu'en allant se plaindre, et, ce qui est mieux encore, les mœurs s'adoucissent.

● Activités artistiques et autres

Une innovation très intéressante. Les trois maîtres ou institutrices de ces trois classes se chargent — selon leurs goûts et capacités propres — l'une du dessin, l'autre du chant, le troisième de l'éducation physique, et regroupent les enfants pour ces trois « disciplines ».

Tout le monde en est enchanté (seul le fait que le préau ne soit pas fermé interdit, lorsqu'il fait froid, les séances d'éducation physique).

● Avenir de la mixité

Dans quelques années sans doute, ce sera définitivement admis. On s'étonnera même qu'il y ait eu des controverses sur ce point.

Garçons et filles coexistent à la maternelle, se séparent, se retrouvent en 6^e (où se pose un problème d'adaptation qui ne se poserait plus) ou bien se retrouvent à 15 ans dans des collèges d'enseignement techniques mixtes, ce qui est de plus en plus courant, et pose, alors de nouveaux problèmes de comportement.

Il est donc souhaitable que le primaire ne reste pas le seul îlot de « ségrégation ». L'exemple des Martinets est là pour prouver qu'une sorte d'harmonie nouvelle peut s'instaurer dans des classes primaires mixtes.

LES REMISES LES PLUS FORTES

COMPTE TENU

DU SERVICE LE MEILLEUR

jusqu'à **25** %

TEVE MENAGER SERVICE

DISTRIBUTEUR OFFICIEL **PHILIPS**
STATION SERVICE

62, rue d'Estienne-d'Orves - Centre Commercial
RUEIL - MALMAISON — Tél. 967-12-45

Les habitants des quartiers bordant Saint-Cucufa protestent

Voici le communiqué publié par la C.T.U. :

AVIS A LA CLIENTELE

Nous avons reçu une lettre d'une lectrice se plaignant de l'isolement des habitants de la rue des Surrins, de la rue Mozart et de tout le quartier. Pour descendre dans le centre de Rueil, il n'y a plus aucun moyen de transport. Le mauvais temps apparaissant, de nombreuses personnes commencent à se plaindre avec raison.

Michel Duffour a écrit à la C.T.U. en faisant des propositions :

« Monsieur le Directeur,

J'ai appris la décision de votre Compagnie de modifier l'itinéraire de ses autobus en raison des travaux route de l'Empereur. Je pense que la solution

que vous avez choisie présente de gros inconvénients. Le rétablissement de la situation normale dépend de la fin des travaux ; la date est donc indéterminée. Les habitants de la rue Mozart, de la rue des Seurins, etc. sont très éloignés de l'arrêt de la rue Otis-Mygatt et le début de la mauvaise saison ne pourra qu'accroître les difficultés de déplacement de ces personnes.

Je pense que vous pourriez continuer à desservir les différents points. Vos autobus, après l'arrêt du lycée, peuvent rejoindre la rue des Longs-Boyaux en passant par la rue E.-Jialon, la rue G.-Sand, la rue Calmette. Ce nouveau parcours ne représente que quelques centaines de mètres supplémentaires et le mauvais état de la rue G.-Sand n'est pas un obstacle insurmontable.

En espérant que vous tiendrez compte de ma suggestion... »

A quand la M.J.C. des Mazurières ?

La construction dans de brefs délais de la Maison des jeunes et de la culture de la rue des Mazurières pour le quartier de la Fouilleuse se pose de nouveau avec plus de force aujourd'hui. Nous n'allons pas revenir en détail sur le pauvre équipement social et culturel de la

pas aménagé dans ce but mais qui était un palliatif.

Mais à la suite de diverses plaintes et demandes de personnes habitant près de cette salle, se plaignant du bruit, les jeunes n'ont plus l'accès à cette salle.

Ne faisons pas grief aux personnes s'étant plaint. Le bruit

SPORTS

FOOTBALL

En coupe des Hauts-de-Seine, Rueil bat Fontenay-aux-Roses : 3-1.

Dimanche dernier le R.A.C. s'est qualifié en Coupe des Hauts-de-Seine en triomphant de la modeste équipe de Fontenay par 3-1. Cette coupe existe en quelque sorte pour consoler ceux qui se sont fait éliminer en Coupe de France, puis en Coupe de Paris.

L'écart de 2 divisions entre les équipes en faveur du R.A.C. fut respecté par le score et sur le terrain. A aucun moment nos joueurs furent sérieusement inquiétés. Fontenay manquait beaucoup trop d'organisation. Ils ouvrirent pourtant le score à la 10^{me} minute sur une grosse faute de défense. Mais les Rueillois se reprirent, marquaient peu après par Ripaud, promu avant-centre, puis par Pillot puis de nouveau par Ripaud. Si cette première période fut calme, la 2^e fut tout autre. Le jeu devint beaucoup plus heurté, de la part des locaux à notre avis. Sur la fin de la partie, l'arbitre dut même exclure un joueur de Fontenay et la rentrée aux vestiaires des 2 équipes se déroula avec beaucoup de nervosité, des coups étant même échangés.

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES

Witasse Eric, 26, rue du Gué ; Huet Rodolphe, R. 7, rue Labarraque à Galluis ; Vallenet Pascaline, 6, rue Ribot ; Vaillant Hermine, 178, rue de Saint-Cloud ; Lunel Valérie, 354, av. Napoléon-Bonaparte ; Alves Carolina, 65, rue Sophie-Rodrigues ; Bensouan Anne, 13, rue Michelet ; Ben Ighill Naila, 21, rue du Général-Colin à Châtou ; Martinot Louis, 13, rue des Tarâtres ; Aliche Stéphane, 43, rue Henri-Dunant ; Léonard Philippe, 71, av. de la République ; Michelet Sébastien, 135, rue Danton ; Pawalex Pascal, 23, rue Maurepas ; Soellier Bénédicte, 101, route de l'Empereur ; Martin Laurent, 47, avenue de Seine.

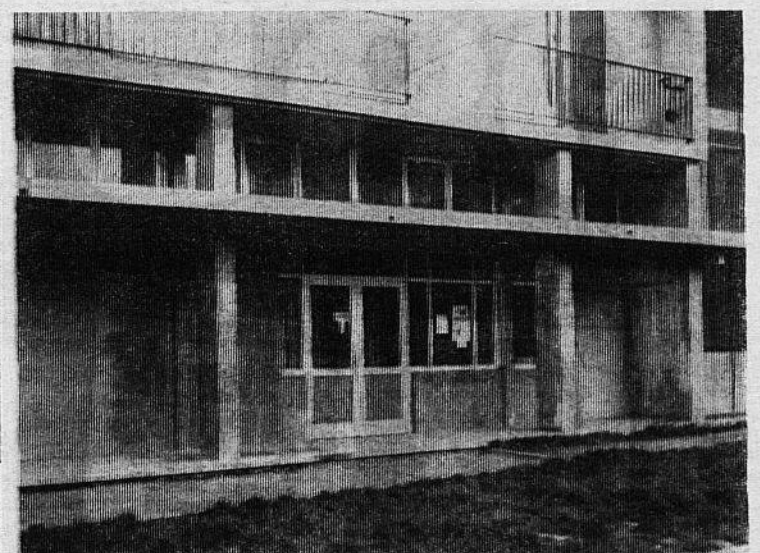
■ MARIAGES

Trapp Claude, ingénieur, 7, rue Eugène-Labiche, et Catalan Danielle, rédactrice, 28, rue Camille-St-Saëns ; Meurice Charles, ingénieur chimiste, 226,

chemin de Versailles, et Mathiesen Maria, 226, chemin de Versailles ; Chetrit Marc, technicien, 18, boulevard de l'Hôpital Stell, et Maylin Marie, employée de bureau, 18, boulevard de l'Hôpital Stell ; Lenglet Bernard, magasinier, 6, rue Cartault à Puteaux, et Bénard Jeanine, 63, avenue de Fouilleuse ; Lepetit Claude, chauffeur-livreur, 62, rue Paul-Louis-Courrier, et Gremillon Geneviève, empaqueteuse, 4, résidence « Les Tarâtres ».

■ DECES

Mme Beguin, née Rosenberg Fanny, sans profession, 56 ans, 1, rue de Gènes ; Mme Fisseux, née Marie-Thérèse, confectionneuse en literie, 62 ans, 77, rue Xavier-de-Maistre ; M. Jolie Théophile, 32, rue Fillette-Nicolas-Philibert, 58 ans ; M. Guerey André, retraité, 70 ans, 16 bis, rue Galliéni ; Mme Veuve Evrard, née Dupré Suzanne, femme de service aux P.T.T., 55 ans, 1, rue de Gènes.



La salle de P.U.D.A.F.

cité de la Fouilleuse — simple rappel pour bien situer le problème qui nous intéresse.

Aucune salle ou local pour les adolescents de cette cité qui comprend pourtant près de mille logements.

L'U.D.A.F. (organisation familiale) de la cité prêtait occasionnellement son local aux jeunes pour se réunir. Local qui n'était

est bien difficile à supporter, car ce local situé au pied d'une tour habitée, pouvait difficilement remplir le rôle d'une Maison de jeunes.

Alors qu'aujourd'hui de nombreux adolescents n'ont plus aucun endroit pour se réunir, le véritable problème est l'absence d'une MJC dans ce quartier et d'un projet qui tarde bien à se concrétiser.

Petites Annonces

OFFRES D'EMPLOI

Demandons tapissier qualifié, 51, rue H.-Barbusse, Nanterre. Tél. 204-66-00.

Cherchons femme de ménage pour bureau. TIBILETTI, 21, rue Stalingrad, Nanterre.

Recherchons vendeuse. Se présenter « Maison Bleue », 434, av. de la République, 92-Nanterre.

Mesdames, Mesdemoiselles,

Une occupation agréable et lucrative pour femmes désirant créer localement réseau vente produits de beauté. Possibilité contrat V.R.P. avec tous avantages sociaux. Se présenter : Madame PAMART, 1, rue des Venêts P. 5, Nanterre, tous les après-midi ou écrire même adresse.

EDF 1/4 TOUR TELE-ELEC

RUEIL - MALMAISON
13, rue Jean-Mermoz
RADIATEURS
CHAUFFE-EAU
CUISINIÈRE

EDF - GDF spécialiste
confort électrique
VOUS OFFRE
dès aujourd'hui
la possibilité d'emporter
GRATUITEMENT

pour tout achat de 50 F
L'UN DES 5
TELE COULEUR

TELEAVIA
Sud - Aviation
Mis en lots
par Maître RIGNAULT
huissier à Rueil

Faites vos achats et
consultez le règlement



LA GARENNE

AGENCE LOCALE :
75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

**Selon que vous serez puissant...
ou misérable...**

A voir ce titre, nous pourrions croire qu'il s'agit d'une fable de La Fontaine du XVII^e siècle et pourtant...

Il y a quinze jours, une dame âgée se rendait chez un commerçant. Afin de régler ses achats elle emportait sur elle 350,00 F environ. Arrivée rue d'Alsace-Lorraine, elle fut bousculée par un homme paraissant assez jeune qui lui ouvrit son sac et lui subtilisa l'argent se trouvant à l'intérieur. Aux cris poussés par la victime, quelques passants se retournèrent et ce fut tout.

Cependant, quelques jours après cette dame fut convoquée au Commissariat de Police de Colombes, pour confrontation avec 4 ou 5 jeunes gens arrêtés pour d'autres délits ou tout simplement parce qu'ils sont jeunes.

Bien entendu, la vieille dame, en toute bonne foi, fut incapable d'en reconnaître un comme étant son agresseur. Des personnes présentes (appartenant sans doute au service de la police), lui demandèrent,

moyennant un versement de 50,00 F, de poursuivre l'affaire et lui proposèrent de lui trouver un avocat qu'elle paierait naturellement, afin d'intenter un procès contre X.

Cette dame possédant de maigres ressources, refusa, car pour elle, payer 50,00 F plus les frais d'un avocat et en ayant peu de chance de pouvoir retrouver son agresseur (cela est au-dessus de ses moyens) surtout que ces frais s'ajoutent à ceux du vol. Voyez ce que cela donne, même un ouvrier, avec un revenu moyen, ne pourrait, en ces périodes de restrictions imposées, faire poursuivre l'affaire. Par contre, il est hors de doute qu'une certaine catégorie de gens n'aurait pas hésité à le faire, car ils ont les moyens financiers et de pressions nécessaires à de telles entreprises.

Le gouvernement se targue de justice sociale pour tous les individus de la société, en voici un bel exemple. Vive l'égalité, capitaliste s'entend...

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES

Collet Martine, 5, rue Ferdinand-Drouilly ; Rigaud Annick, 22 bis, avenue Joseph-Froment ; Morvan Xavier, 37-39, avenue Joffre ; Duval Corinne, 18, place de la Liberté ; Bregon Roberto, 102, boulevard National ; Bathédou Estelle, 1, rue de la Plaisance ; Hammoudi Ahmed, 1^{er} jumeau, 34 bis, boulevard de la République ; Hammoudi Abdelkader, 2^e jumeau, 34 bis, boulevard de la République ; Lecherin Didier, 2, rue des Bleuets ; LeFebvre, 32, avenue Joffre ; Rondeau Delphine, 49, rue Voltai-

re ; Henry Luc, 5, rue Kléber ; Laval Véronique, 52, boulevard de la République.

■ MARIAGE

Boutin Patrick, Colombes, 19, rue Champy, et Renard Danièle, 48, rue Jean-Bonal.

■ DECES

Petit Denise, veuve Buttaud, 90 ans, 20, rue Georges ; Niquet Franck, 45 ans, 38, rue Jules-Ferry ; Maffiotti Maurice, 13, rue Médéric, 72 ans ; Duron Eugène, 66 ans, 31, rue du Transvaal ; Gouel France, veuve Maudieu, 73 ans, 74, rue Sartoris ; Batrosse Rachel, veuve Bécaud, 75 ans, 49, rue Jean-Bonal.

SERVICE MEDICAL

MEDECIN DE GARDE

Le 1^{er} décembre 1968, de 8 heures à 20 heures. — Docteur PLAISANCE, 39, rue Gustave-Rey. Tél. 242-38.43.

PHARMACIE DE GARDE

Le 1^{er} décembre 1968. — Mme GASNIER, 10, rue Veuve-Lacroix. Tél. 242-60.83.

Sports

RESULTATS DES JEUNES

Benjamins. — Viroflay bat La Garenne, 4 à 2.

Minimes. — Viroflay et La Garenne, 1 à 0.

Cadets. — Viroflay et La Garenne, 1 à 1.

Très beau match de tous nos joueurs battus par des équipes plus athlétiques.

Bravo surtout à nos Benjamins, pour leur second match.

Première : Sartrouville - S. G. Garennois, match nul, 0-0.

Réserve : S.C. Garennois bat C.S. Sartrouville, 4-1.

L'équipe réserve, comme chaque dimanche, a totalisé et domine le Championnat.

Le match de première fut très équilibré et le score nul reflète très bien la physionomie de la partie.

Arbitrage correct.

Dimanche matin :

Equipe A : ACP Levallois bat S.C. Garennois, 6-2.

Equipe B : ACP Javel bat S.C. Garennois, 9-0.

Quand vous aurez lu ce journal, donnez-le à vos amis, faites-le connaître.

RENSEIGNEMENTS UTILES

— Bibliothèque Municipale : 24, rue d'Estienne-d'Orves, est ouverte les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 15 h. à 19 h. — Les mardis de 16 h. à 20 h.

— Centre Public d'Orientation Scolaire et Professionnelle : tient une permanence tous les jeudis matin de 9 h. à 12 h. 48, rue de l'Aigle, à La Garenne.

— Conseiller juridique et social : tient une permanence tous les mardis à 16 h. à la mairie.

— Les Bains-Douches : 22, rue d'Estienne-d'Orves, sont ouverts les vendredis, samedis et dimanches matin.

— Mairie : bureaux ouverts de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis — De 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à

17 h. 30 les lundis — De 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. les samedis — Tél. : 242-69-08.

— Marché du Centre : place de la Liberté : mercredis et samedis.

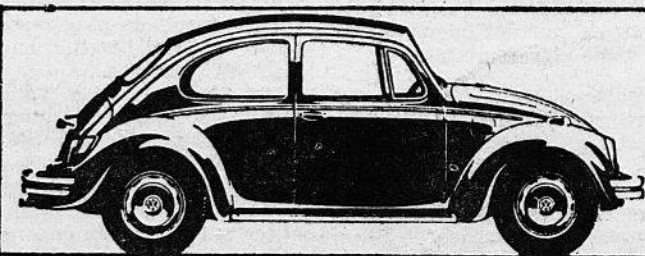
— Marché de Charlebourg : jeudis et dimanches.

— Marchés des Vallées : mardis, vendredis et dimanches.

— Consultation prénatales et consultations de nourrissons : au Centre de protection maternelle et infantile, 45 et 45 bis, avenue Joffre - Tél. : 242-10-60.

— Agence Electricité de France : 29, rue Jean-Bonal - Tél. : 242-34-55.

— Gaz de France : Centre de Colombes : 42, avenue Henri-Barbusse - Tél. : 242-04-60.



les volkswagen
1200-1300-1500-AUTOMATIC
à partir de 6150 f T.V.A. INCLUSE
départ Villers-Cotterêts

présentation et
essai chez votre
concessionnaire



DIFFUSION AUTOMOBILE
164, avenue de Neuilly, Neuilly
MAI. 96-10

NEUILLY

FAITS DIVERS

COLLISION

Le 19 novembre, à 21 h., au carrefour Neuilly-Madrid, à Neuilly, collision entre voiture Citroën n° 8937 MH 75 conduite par M. Legal Gérard, demeurant 4, rue du Parc, à Charenton, qui circulait avenue de Neuilly venant du Pont de Neuilly, a heurté à hauteur du carrefour précité la voiture Renault n° 660 JV 35 conduite par M. Sarradin Jean-Pierre, demeurant 13, rue des Bergers, à Dinard-35 qui virait à gauche en direction de la porte de Madrid, n'a pas respecté la priorité à droite et a été heurté par la voiture Citroën qui surprise, n'a pu éviter la collision. Par suite du choc la Renault a été projetée sur une autre voiture qui se trouvait normalement arrêtée au feu rouge en attente du droit de passage.

M. Legal, commotionné, a été transporté à l'hôpital de Neuilly et admis en observation. Les passagers de la Renault, Mme Amette Denise, demeurant 35, rue Auguste-Blanche à Puteaux, conduite à l'hôpital de Neuilly, a reçu des soins pour fracture de la clavicule gauche, sa fille Chantal admise pour plaies multiples.

TOUJOURS LES CAMBRIOLAGES

Le 20 novembre, pendant le week-end, les cambrioleurs ont visité les magasins de jouets « Fantou », situés rue du Château. Le fonds de caisse, environ 50 francs et de nombreux jouets ont disparu. Il n'y a aucune trace d'effraction. Le ou les voleurs doivent préparer Noël !

— Le 20 novembre, Mademoiselle Saracibar Cendron, qui

occupe une chambre de bonne au 54, boulevard Maillot, a reçu, elle aussi, la visite de cambrioleurs, lesquels sont entrés dans sa chambre à l'aide de fausses clés. Une somme de 350 frs et 50 pesetas ont disparu. Une plainte est déposée.

AGRESSION

Le 21 novembre, vers 1 h. 30, aux abords du Bois de Boulogne, Mademoiselle Dentoumi Josette, habitant avenue Raymond-Poincaré dans le 15^e, a été attaquée par un individu d'allure jeune, vêtu avec élégance qui, après lui avoir dérobé son sac à main s'enfuit à toute vitesse dans la direction de l'avenue de Neuilly. Aux appels poussés par la victime, un chauffeur de taxi, M. Tailhades Henri, s'élança à la poursuite de l'individu qui, se voyant rattrapé rue Angélique-Vérien, se débarrassa du sac et s'introduisit dans un immeuble. Malgré les recherches, il n'a pu être retrouvé, ce qui laisse supposer que cet immeuble a une double issue. Plainte a été déposée par la victime.

Agence locale :
11, rue Paul-Chaterousse

**34.000 A.F.
collectés
pour le Vietnam**

Une brigade de police de Neuilly-sur-Seine, vraisemblablement à la recherche de spéculateurs contre la monnaie, a « cueilli » en pleine action des personnes qui, devant les bouches du métro du Pont de Neuilly, sollicitaient les passants avec des troncés en leur proposant de transformer leurs francs instables en quinine et en pénicilline pour le peuple vietnamien.

Malgré des rondes, qui se sont poursuivies toute la matinée, les policiers de Neuilly, en état d'alerte, n'ont pu découvrir dans cette opulente cité d'autres spéculateurs contre le franc.

Mais, dès 13 heures, ces militants de la solidarité au Vietnam, à la suite de l'intervention d'un avocat alerté par leurs familles et leurs camarades, ont été relâchés, et le produit de leur collecte leur a été restitué.

Malgré l'arrestation de ces personnes, le montant de la collecte s'élève à 34.000 A.F. Et ça n'est pas fini. Merci à tous ceux qui ont accompli ce geste de solidarité.

(Correspondant « Eveil ».)

SERVICE MEDICAL

DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE

MEDECIN

Docteur GILBIN, 16, place du Marché. Tél. 722-77.54.

PHARMACIENS

BRUNET, 130, avenue de Neuilly.

POTOT, 54, rue de Sablonville.

DIMANCHE 8 DECEMBRE

MEDECIN

Docteur HARLEZ, 130, avenue de Neuilly. Tél. 722-89.43.

PHARMACIENS

BONIN, 453, avenue de Neuilly.

DUBOIS, 42, rue Madeleine-Michelis.

« L'VEUIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21

C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :

1 an : 22 F 00

6 mois : 11 F 50

•••

Directeur politique :

Fernand BAILLET

Rédacteur en chef :

Yves SAUMONT

Directeur de publication :

Jean NENNIG

995 F

chez les Distributeurs Officiels Philips



MACHINE A LAVER
100% AUTOMATIQUE
incli-matic
PHILIPS
20% plus efficace
tambour incliné
7 programmes

Venez vite nous voir
Vous avez des chances de gagner
la machine à laver de votre choix

CHABIN Nouveau magasin : 31, avenue Marceau
COURBEVOIE — 333-32-08

TÉVEMENAGER SERVICE Centre Commercial
de Rueil — 62, rue
d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON — 967-12-45

NOBLET 7, rue de Bezons
COURBEVOIE — 333-59-20 - 59-21

R. CAVORET 9, rue de l'Arrivée
LA GARENNE — 242-45-05

GOUHIER 59, rue Maurice-Thorez
(ex-rue du Chemin-de-Fer)
NANTERRE — 204-12-76



S. E. L. I. S.
16, rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU